

# LA FARGE

Organe Central du Parti Communiste des Ouvriers de France

w w w . p c o f . n e t

Mensuel N° 622 - Novembre 2020

Prochaine parution le mardi 8 décembre 2020

2 €



**Non aux licenciements  
Non au chantage à l'emploi  
Des salaires pour vivre,  
pas pour survivre  
Du travail pour toutes et tous**

« Prolétaires de tous les pays, unissez-vous ! »

# Le « nouveau » confinement ne confine pas la contestation sociale

**L**e « nouveau » confinement est déjà différent du précédent, car il ne confinera pas la colère et la contestation sociale.

Ceux qui gouvernent font preuve d'incohérence, d'incompétence, d'arrogance et se déchargent sur nous tous de la responsabilité de la propagation du virus.

Ils lancent une injonction à aller travailler, « pour ne pas mettre en péril l'économie », mais décrètent l'interdiction d'ouvrir les bars, restaurants, les lieux de spectacle et de culture, les petits commerces. Télétravail pour toutes celles et tous ceux qui ont des activités « télétravaillables » – peu importe les conditions – et certifications de circulation délivrées par les entreprises pour les autres. Les transports publics doivent continuer à fonctionner, avec leurs heures de pointe, à quoi se sont ajoutés les embouteillages de plus en plus systématiques aux abords et dans les grandes villes.

Ils ont décrété l'ouverture des écoles, collèges, lycées, avec des masques dès six ans et des rappels des règles sanitaires, sans se préoccuper de la faisabilité de les mettre en application. De toute évidence, il s'agit avant tout de faire en sorte que tous les parents, qui ont un emploi, aillent travailler. Même cafouillage et injonctions suivies de contre-ordres pour l'hommage à l'enseignant assassiné : reste la minute de silence, des propositions de texte... mais surtout, pas de moment laissé aux enseignants pour échanger et s'entraider, par peur que cela ne se transforme en AG et temps d'expression collective des exigences en matière de mesures de sécurité sanitaire.

L'autorisation faite aux grandes surfaces d'ouvrir signait un peu plus encore la mort des librairies, des magasins de vêtements, de jouets... La mobilisation immédiate des libraires et des différentes catégories de ce secteur de la culture a obligé le gouvernement à manœuvrer : les grandes surfaces n'auront pas le droit de vendre de livres ! Comme si les librairies de quartiers proposaient les mêmes livres, les mêmes services qu'une grande surface. Cette mesure ne calmera pas la colère des commerçants et artisans qui s'exprime déjà, notamment dans les villes. C'est une aubaine pour certains, notamment à l'extrême droite qui cherche à récupérer ce mécontentement, mais il y a aussi des prises de position de maires progressistes qui se multiplient, contre des mesures gouvernementales.

Pour ce qui est de la santé publique, le discours de Macron, des responsables politiques et sanitaires qui soutiennent le gouvernement, est particulièrement anxiogène. « Il y aura 400 000 morts, si on ne fait rien », lance celui qui a toujours raison, traite ceux qui le critiquent avec mépris et qui fait la leçon au monde entier, en prétendant défendre la laïcité

## Tarifs d'abonnement pour la France :

Pli ouvert ou version électronique.....	26 €
Formule abonnement avec soutien	
Pli fermé - Tarif minimum .....	35 €
Chèque à l'ordre de : Société En Avant Société En Avant, 15 cité Popincourt 75011 Paris	

alors qu'il ne fait que provoquer en ne s'en prenant qu'à la religion musulmane.

Il a mis cinq mois pour constater que les services de santé publique sont déjà sous tension, qu'il n'y a pas plus de personnels, et que l'épidémie est repartie. La seule solution qu'il a trouvée, c'est de décréter un « nouveau » confinement, mais avec toutes les incohérences évoquées, et d'obliger le maximum de personnes à aller travailler.

Le « Ségur » de la Santé n'a rien résolu et ne pouvait rien résoudre, car à aucun moment il ne s'est agi de changer radicalement de politique, de revenir sur celles qui ont détruit les lits, fermé des hôpitaux... La seule chose qui en est sortie, c'est une augmentation pour certains, bien en dessous des « 300 euros pour toutes et tous » toujours exigés dans les mobilisations, excluant de surcroît les personnels du médico-social, des différentes formes d'aide à la personne, qui sont plus que jamais indispensables, notamment pour les anciens.

Face à la gravité de la situation pour les personnels de santé, pour les malades, le gouvernement n'a pas de « solution ». Les engagements à « pousser les murs », les spéculations sur une baisse du nombre de cas, sont des paroles, rien d'autre. Il faut des lits, il faut du personnel maintenant. Il y a des établissements qui ont été fermés, pour n'être pas assez rentables selon les critères de rentabilité des politiques néolibérales qui continuent à s'appliquer.

Pourquoi ces services, ces hôpitaux ne sont-ils pas remis en fonction ?

De plus, il y a de grandes capacités humaines et matérielles dans le secteur privé, étrangement absent des plans du gouvernement.

Pourquoi ne touche-t-on pas aux règles du profit et des intérêts privés, pour les réquisitionner ?

Ces questions commencent à être posées dans les mobilisations des personnels qui ne renoncent pas à leurs exigences qui prennent aussi en compte celles des travailleurs, des milieux populaires, des usagers du service de santé. Il faut les soutenir et les faire connaître le plus largement possible.

Ces exigences doivent être imposées par la mobilisation, par les grèves et les manifestations, à ce gouvernement qui n'a qu'une « solution » : mobiliser des milliards pour les monopoles, sans la moindre attention réelle pour les situations vécues par les travailleurs et les masses populaires. Il laisse monter la misère et la précarité à grande échelle et ne fait que développer la peur, les divisions, l'intimidation et la répression.

Les contestations se multiplient, de toutes parts. Elles ne sont pas toutes de la même nature, mais beaucoup ont un caractère populaire. Certaines, de plus en plus nombreuses, pointent la responsabilité du système capitaliste. Celles des travailleurs de la santé, celles des ouvriers qui se battent contre les licenciements et le chantage à l'emploi pour faire passer des reculs sociaux, celles des enseignants qui se battent pour avoir les moyens d'éduquer les jeunes des milieux populaires, dans un sens progressiste...

Ce sont ces combats que nous menons, soutenons et appelons à développer.

# Non à la barbarie, non à son instrumentalisation

**L**'assassinat, le 16 octobre, du professeur S. Paty, enseignant d'histoire-géographie dans un collège de Conflans-Sainte-Honorine (78), par un jeune russe d'origine tchétchène, est un acte barbare, dans sa forme comme dans son objectif. L'assassin a voulu le punir parce qu'il estimait que l'enseignant avait blasphémé la religion musulmane, en montrant des caricatures du prophète, à des élèves.

Cet assassinat a très vite été suivi par une intense campagne politique et médiatique qui reprend et pousse très loin le thème de la lutte contre le « séparatisme islamiste » et contre toutes celles et ceux qui critiquent et combattent l'islamophobie, accusés d'être des ennemis de la laïcité et de la république et surtout de faire le jeu des terroristes islamistes. Sont visés non seulement les organisations qui ont participé à la manifestation du 10 novembre 2019, contre l'islamophobie (à laquelle nous avons participé), mais même les responsables de « l'Observatoire de la laïcité », accusés de complaisance avec l'islamisme politique.

Au niveau du gouvernement, le ministre de l'intérieur, sa secrétaire d'Etat, les préfets, mènent la charge à coups de déclarations provocatrices – comme celle sur les rayons halal dans les magasins qui seraient un pas vers le séparatisme et le communautarisme – mais aussi, et bien plus grave, avec l'organisation de dizaines de perquisitions chez des particuliers et aux sièges d'associations « qui n'ont pas forcément de lien avec l'enquête, mais à qui nous avons envie de faire passer un message », et l'annonce de demandes de dissolution de plusieurs organisations.

Blanquer s'en prend aux universités qui seraient « ravagées » par « l'islamo-gauchisme ». Il a aussi voulu imposer un cadre strict et réactionnaire pour la rentrée scolaire après les vacances de novembre (avec des minutes de si-

lence, des interventions sur la laïcité et la présence d'élus), ce que les syndicats ont refusé.

Dans son discours, lors de l'hommage national, Macron a voulu se mettre en empathie avec les enseignants, choqués par l'assassinat d'un des leurs. Mais une fois passée l'émotion, il reste son insistance à définir leur rôle vis-à-vis des élèves comme celui d'en « faire des républicains », et surtout la réalité de sa politique néolibérale qui fait des ravages dans l'éducation nationale.

L'école est traversée par la crise de la société, crise qui traduit celle du système lui-même. Elle ne peut pas la « résoudre », mais beaucoup d'enseignants, de personnels, de parents, d'élèves eux-mêmes, agissent et luttent pour qu'elle permette aux enfants des milieux populaires, ceux des milieux défavorisés, d'acquérir des connaissances et une capacité à comprendre la société, à acquérir un esprit critique.

## Communiqué

### Solidarité avec les enseignant(e)s Non à l'instrumentalisation de l'assassinat pour stigmatiser et diviser

L'assassinat du professeur, S. Paty, enseignant d'histoire-géographie au collège du Bois d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine, est un acte horrible, injustifiable.

Les enseignant(e)s attachés à leur métier de formation et d'émancipation de la jeunesse, se sentent directement concernés, visés et menacés.

Nous sommes solidaires des enseignants qui n'ont cessé de se battre, avec tous les personnels qui participent au fonctionnement de l'école, avec les parents et les élèves, contre la dégradation du système éducatif, qui pénalise principalement et prioritairement les enfants des milieux populaires.

Beaucoup d'enseignants rejettent le discours qui stigmatise les musulmans et dénoncent la surenchère réactionnaire autour de cet assassinat.

Pour résumer notre position : Nous dénonçons l'instrumentalisation de cet assassinat pour diviser et criminaliser les musulmans, parce que l'auteur de ce crime se revendique de cette religion.

Nous dénonçons la criminalisation des organisations et des personnes qui dénoncent l'islamophobie.

Nous dénonçons l'amalgame qui consiste à considérer les organisations qui dénoncent l'islamophobie comme étant des organisations soutenant le terrorisme islamiste.

Sur ces bases, il est possible de développer un mouvement de résistance à cette politique réactionnaire.

Nous reproduisons notre prise de position du 17 octobre :

Nous dénonçons l'instrumentalisation de ce crime par tous ceux qui veulent stigmatiser la population de confession musulmane, pour essayer de nous diviser, au moment où nous avons plus que jamais besoin de nous unir pour résister à la politique qui veut nous faire payer la crise du système capitaliste.

Nous refusons l'union nationale derrière les partisans de lois réactionnaires, comme celle sur le « séparatisme », qui s'inscrit dans la longue liste des lois « anti-terroristes », sur fond de surenchère sécuritaire.

Paris, 17 octobre 2020  
Parti Communiste des Ouvriers de France

# Défendre la laïcité, mais pas n'importe comment !

**M**ise en avant comme un complément au tripptyque « liberté-égalité-fraternité », la laïcité est présentée comme « un fondement de la République ». Mais de quoi parle-t-on exactement ?

## Laïcité et luttes de classes

La laïcité n'est pas une valeur universelle, hors des confrontations et des contradictions qui traversent la société.

Avant 1789, la religion était la justification idéologique de la monarchie « de droit divin ». Le haut-clergé figurait parmi les grands propriétaires terriens et les collecteurs d'impôt. La critique de la religion et de l'obscurantisme par les penseurs de la révolution bourgeoise, défenseurs de la « Raison » et promoteurs des sciences, a fait partie de la lutte contre l'Ancien régime.

Dans les décennies suivantes, la réaction catholique a soutenu les partisans d'une restauration monarchiste, tandis que les républicains bourgeois défendirent et instaurèrent l'école « laïque et obligatoire » pour tous les enfants de 6 à 13 ans, comme moyen de contrer la forte influence que gardait l'Eglise, notamment dans les campagnes (1882).

En 1905, la loi sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat a été votée sous l'impulsion de Jaurès et des députés socialistes « réformistes » à un moment où la république bourgeoise n'était plus contestée par la réaction monarchiste, mais où l'Eglise était devenue une alliée du patronat pour empêcher la diffusion des idées socialistes et freiner les luttes sociales. Cette loi visait à extraire la religion de la sphère politique, à faire des croyances religieuses une affaire privée, tout en garantissant à chacun le droit de pratiquer une religion ou de n'en pratiquer aucune. Nous la défendons comme un acquis démocratique important, mais nous ne souscrivons

pas aux récupérations réactionnaires de ceux qui défendent une laïcité sélective, qui stigmatise une religion dans l'unique but de diviser les masses populaires. Nous défendons la laïcité, mais nous refusons d'en faire un acte d'allégeance à un ordre économique, social et politique profondément anti-ouvrier, antipopulaire et antidémocratique.

## Ce que nous défendons

Pour le matérialisme philosophique, toute religion est « le reflet fantastique dans le cerveau des hommes », de puissances naturelles ou sociales qui leur apparaissent inexplicables et menaçantes (1). Le capitalisme a développé l'école obligatoire, les sciences et les techniques, mais il n'a pas tarî le terrain de l'exploitation, des humiliations nationales et des souffrances sociales qui nourrissent le développement des idées religieuses, ces « fleurs imaginaires » qui rendent supportable les chaînes bien réelles qui enferment une grande partie de l'humanité.

Si nous considérons, comme Marx, que « l'abolition de la religion en tant que bonheur illusoire du peuple est l'exigence que formule son bonheur réel », nous estimons comme lui, que cette lutte ne peut pas se mener uniquement sur le terrain idéologique. Quelles qu'elles soient, et même lorsqu'elles sont mises au service de causes politiques réactionnaires, les idées religieuses ne peuvent pas se combattre uniquement par le « droit

**Vous pouvez commander ce dossier à notre adresse :**

**Société En Avant, 15, cité Popincourt 75011 Paris.**

au blasphème ». Notre position est celle qu'a défendue Lénine dans la Russie tsariste de 1908 : « *On ne doit pas confiner la lutte contre la religion dans une prédication idéologique abstraite... il faut lier cette lutte à la pratique concrète du mouvement de classe visant à faire disparaître les racines sociales de la religion* ». C'est celle que nous avons rappelée dans le dossier de La Forge publié en mars 2016 : *Laïcité, République, Etat, Nation..., la position des communistes, toujours de brûlante actualité*. ★

(1) Cf. F. Engels, *l'Anti-Dühring*, Ed. sociales, 1973, p. 353.

(2) Karl Marx, *Critique de la philosophie du droit de Hegel*, 1844.

(3) Lénine, *De l'attitude du parti ouvrier à l'égard de la religion*, 1909.

# L'islamophobie est une réalité. Non à la criminalisation de ceux qui la dénoncent

**L**e terme d'islamophobie fait l'objet d'une intense bataille de la part des secteurs réactionnaires pour lesquels il est une création des milieux islamistes, notamment iraniens, qui voudraient l'imposer pour faire interdire partout dans le monde, toute critique de la religion musulmane, notamment tout ce qui relève du blasphème. Cette thèse, déclinée sous différentes versions, prétend que ceux qui ont créé ce mot et surtout ceux qui le reprennent aujourd'hui, seraient des partisans, conscients ou non, des courants qui prônent et pratiquent le terrorisme, au nom de l'Islam.

## Notre parti utilise le terme depuis longtemps.

En 2006, dans le rapport politique au 6e congrès, nous disions (page 91) « *le climat créé par les attentats du 11 septembre 2001 et l'islamophobie qui a été développée par les secteurs réactionnaires, notamment aux USA mais aussi en Europe, a également trouvé un écho dans notre pays. Ce n'est pas la première fois que la religion musulmane et certaines de ses manifestations sont montrées du doigt pour crier au danger de la subversion de la jeunesse et des populations immigrées en général par des courants islamistes extrémistes* » (rappel de l'accusation de manipulation par des groupes extrémistes musulmans, portée par Mauroy, premier ministre de Mitterrand, contre des ouvriers grévistes des usines automobiles).

En janvier 2015, dans l'éditorial de *La Forge*, écrit le week-end même de l'attentat djihadiste contre les journalistes

de *Charlie Hebdo*, nous avons dénoncé ce crime, tout en soulignant l'importance de dire « *halte à l'islamophobie qui se déchaîne toujours quand il s'agit d'un attentat commis par des groupes qui se réclament de l'islam* ». Pour nous, l'islamophobie, c'est la peur, le rejet ou la haine de l'islam ou des musulmans en général, c'est une discrimination qui touche les personnes de religion musulmane ou « censées l'être » ; une hostilité systématique envers eux, qui se traduit par des actes de racisme et de discrimination, ou des manifestations plus violentes... Ce sont là des définitions données par diverses institutions nationales et internationales. Elles ne font que traduire en mots, ce qui se passe, notamment chez nous, avec les explosions de haine, les appels à interdire des organisations musulmanes, des descentes de police dans des lieux qui n'ont rien à voir avec le dernier attentat, juste pour « pour donner un message », comme le revendique le ministre de l'intérieur.

## Des pas sont franchis dans cette entreprise de criminalisation de ceux qui la dénoncent.

Toutes les personnalités et organisations qui ont appelé ou participé à la marche du 10 novembre 2019 « *contre l'islamophobie, pour la solidarité* », suite à l'attaque fasciste contre une mosquée, sont sommées de se désolidariser de cette initiative, au prétexte que cette marche était aussi appelée par le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF), aujourd'hui menacé de dissolution par Darmanin, avec

## « L'islamo-gauchisme » : une notion dangereuse

**« C**e qu'on appelle l'islamo-gauchisme fait des ravages, il fait des ravages à l'université. Il fait des ravages quand l'UNEF cède à ce type de choses, il fait des ravages quand dans les rangs de la France insoumise, vous avez des gens qui sont de ce courant-là et s'affichent comme tels. Ces gens-là favorisent une idéologie qui, ensuite, de loin en loin,

mène au pire. Regardez, dans cette aventure, ce n'est pas un assassin seul, c'est un assassin qui est conditionné par d'autres gens, en quelque sorte des auteurs intellectuels de cet assassinat. » On l'a compris, pour Blanquer, les auteurs intellectuels ne sont pas seulement les commanditaires d'attentats, en Syrie ou ailleurs, mais ils sont incrustés dans les universités, où ils favoriseraient ce type

d'autres associations. Nous disons « attention », car ces mesures d'interdiction, les intimidations, les appels à de nouvelles dispositions liberticides, ont lieu dans le contexte général « d'urgence sanitaire », qui donne des pouvoirs de plus en plus étendus au gouvernement, à la police, aux services de renseignement, de surveillance... avec le « reconfinement » qui limite considérablement les possibilités de se réunir, de débattre, de manifester une opposition à la politique menée. Autrement dit, dans un contexte où le matraquage médiatique est intense, la censure omniprésente, avec d'énormes possibilités données aux positions les plus réactionnaires de s'exprimer, en étouffant toute parole critique. C'est une vaste opération de division et de « détournement » de l'attention des grands problèmes sociaux, des attaques contre les travailleurs, les jeunes, les femmes, les chômeurs... Nous disons aussi « attention », car cette campagne a pris une dimension internationale, autour de la question des caricatures de Mahomet. Les manifestations de colère se multiplient dans plusieurs pays où une partie de la population musulmane se sent agressée dans ses convictions religieuses et le manifeste dans la rue. C'est une aubaine pour les courants islamistes radicaux. Ce n'est pas faire preuve de complaisance à leur égard que de dire à Macron et à ceux qui le suivent sur ce terrain, de cesser de provoquer, d'attiser les divisions et les tensions. Elles ne cessent de monter, alimentant le nationalisme agressif, et poussent à des confrontations de plus en plus dangereuses.★

**Suite de la page 5**

Les propos particulièrement violents que nous avons cités au début, sont ceux de l'actuel ministre de l'éducation, tenus sur Europe 1 et au Sénat. Cela lui a notamment valu une mise au point de la Conférence des présidents d'université qui, dans des termes mesurés, font part de leur émotion et de leur désaccord avec les accusations portées contre les universités. L'amendement à la loi de programmation de la recherche qui vient d'être soumis au Sénat par une députée LR, selon lequel « les libertés académiques s'exercent dans le respect des valeurs de la République », notamment la laïcité, a été dénoncé par beaucoup d'universitaires, comme une tentative sournoise de mise sous contrôle de l'université, à travers la notion vague des « valeurs de la République ».

L'allusion à des « gens » de la FI pointe, entre autres, la députée Danièle Obono, que le journal d'extrême droite, Valeurs actuelles, a, en août dernier, odieusement dépeinte, comme une esclave aux mains de Noirs, dans

une « fiction » raciste. Elle vise évidemment J.-L. Mélenchon, qui se voit systématiquement reprocher sa participation à la manifestation de novembre 2019 contre l'islamophobie. Et d'autres militants de la FI, sûrement dûment répertoriés par les services de renseignement, comme doivent l'être beaucoup de militants antiracistes. Il ne s'agit évidemment pas d'un dérapage : Blanquer n'a pas l'intention de s'excuser de ses propos, bien au contraire, il est parti « en guerre ». D'autres portent des accusations encore plus explicites, comme celles lancées contre une journaliste engagée (Rokhaya Diallo) qui a critiqué la publication des caricatures par Charlie Hebdo, en l'accusant d'avoir « armé le bras des tueurs », sans que cela ne provoque de réactions de la part des journalistes animant le « débat ».

Ce qui est grave et symptomatique, c'est que ces attaques provoquent des divisions au sein même d'organisations qui se disent de gauche, entre ceux qui dénoncent ces attaques ignobles et ceux qui demandent des « éclaircisse-

ments » de la part de celles et ceux de leur parti, de leur organisation, qui dénoncent l'islamophobie. Mais l'accusation va plus loin que celle d'être complaisant vis-à-vis de l'islamisme radical, de favoriser le « communautarisme » qui se conjugue aujourd'hui avec le « séparatisme », selon la terminologie macronienne. C'est l'accusation de vouloir « détruire la République », qui dans l'esprit de ceux qui sont à la manœuvre, est notamment attribuée à ceux qui dénoncent les violences policières dans les quartiers, les comportements racistes de policiers. C'est entre autres pour cela qu'est « accolé » le terme de « gauchiste ».

Tout cela se déroule dans le contexte du renforcement de l'Etat policier et la militarisation de l'espace public, permis par l'état d'urgence sanitaire et le renforcement du plan « vigipirate », et des restrictions mises à l'organisation, l'expression de la contestation sociale, les attaques du gouvernement, de la droite et de l'extrême droite qui sont dans la surenchère permanente. Il y a danger et pas seulement à l'université. ★

## Loi sur le séparatisme : réprimer et diviser

**L**e 2 octobre, c'est aux Mureaux, commune des Yvelines, « concernée par l'ensemble des thématiques traitées dans le futur projet de loi, que ce soit en termes de politique de la ville, de lutte contre l'islam radical, d'intégration, etc. », selon un de ses conseillers, que Macron a décidé de donner en avant-première le contenu de la nouvelle loi en préparation sur le « séparatisme ».

Lancé à l'ouverture du procès de l'attentat contre Charlie Hebdo de 2015, ce projet de loi entend s'attaquer au « séparatisme islamiste, un projet conscient, théorisé, politico-religieux » et non pas « à ceux qui veulent croire en l'islam et sont pleinement citoyens de notre République ».

Les principaux axes de ce projet de loi

préfets de suspendre des actes municipaux pris sous la pression de revendications dites communautaires (horaires aménagés des piscines, menus hallal dans les cantines...), à l'obligation de « neutralité » pour tout salarié travaillant dans un organisme parapublic ou privé concessionnaire, délégataire et prestataire du service public : transports notamment, mais aussi toutes les associations impliquées dans les activités périscolaires (Léo Lagrange, Ligue de l'enseignement...). Les organismes devront s'assurer du respect par leur personnel de cette neutralité, sous peine de perdre leurs marchés municipaux.

### 2. Contrôle accru sur l'école et les associations.

L'école deviendra obligatoire dès 3 ans et l'école à domicile « strictement limitée aux raisons de santé ». Celle-ci concerne actuellement 50 000 enfants, l'écrasante majorité pour des raisons de santé. Dans le collimateur, les élèves musulmans scolarisés à domicile pour des raisons religieuses. Les autres me-

sures concernent les écoles privées hors contrat. Il en existe 1 700 scolarisant 85 000 enfants dont 1/3 sont des établissements religieux. Jusqu'à présent, ces établissements, pour être autorisés à ouvrir, devaient s'engager à dispenser « un socle commun » d'enseignement. Mais puisqu'ils ne recevaient pas d'argent public, aucun contrôle a posteriori n'était prévu. Le projet de loi introduit la possibilité d'une fermeture administrative et, dans tous les cas, un renforcement du contrôle sur « le parcours des personnels, le contenu pédagogique et l'origine des financements ». De même, au nom du combat contre « l'enfermement communautaire », il est prévu de mettre fin au dispositif des ELCO (Enseignements langues et cultures d'origine) créé en 1977 pour permettre aux enfants d'immigrés d'avoir accès à la langue et à la culture de leurs parents. Mais ces enseignements ne relèvent pas de l'Education nationale, qui n'a d'ailleurs jamais cherché à développer l'enseignement de l'arabe en 1<sup>re</sup> ou 2<sup>re</sup> langue vivante en dépit du nombre important d'élèves potentiellement intéressés. Ce sont donc dans ●●●

des structures privées que ces enseignements se sont développés avec des professeurs recrutés, payés et encadrés par les Etats (Turquie et pays du Maghreb notamment).

Concernant les associations loi de 1901, toutes celles qui reçoivent des subventions publiques devront s'engager à respecter par « contrat », « les valeurs de la République ». Si elles s'y refusent ou si elles sont suspectées de ne pas les respecter, les subventions seront supprimées. Cette loi donnera à l'Etat tout pouvoir de dissoudre une association, sur simple décision du Conseil des ministres, « en cas d'atteinte à la dignité de la personne » ou « de pressions psychologiques ou physiques », notamment sur les enfants. Cela était déjà possible en cas de terrorisme, d'antisémitisme et de racisme. C'est cette dernière disposition qui a été mise en avant ces derniers jours pour demander l'interdiction des associations

Cheik Yassine et Baraka City, accusées de « complicité de terrorisme ».

### 3. Contrôle et encadrement de l'islam de France

L'objectif proclamé de Macron c'est d'aller vers un « islam des Lumières ». Ce qui suppose en premier lieu de s'assurer que les imams soient formés en France et donc la fin du détachement des imams consulaires ou formés à l'étranger. Cette tâche de formation serait confiée au Conseil français du culte musulman chargé d'écrire une « charte » de l'islam. En cas de non-respect de celle-ci, les imams seraient révoqués. D'autre part, les mosquées devront sortir progressivement du statut loi de 1901 et basculer vers le régime loi de 1905, prévu pour les associations cultuelles. Si ce statut est plus avantageux financièrement parlant, il induit en contrepartie un contrôle plus important. Y sera as-

socié un dispositif « anti-putsch très robuste » pour éviter une prise de contrôle par des imams radicaux. Enfin, serait créé un Institut scientifique d'islamologie pour développer des études islamiques de haut niveau.

Les attentats contre l'enseignant de Conflans-Sainte-Honorine puis de la basilique de Nice vont sans aucun doute encore amplifier l'arsenal réactionnaire et répressif de ce projet de loi qui, sous prétexte de combattre l'islam radical, stigmatise l'ensemble des musulmans mais aussi tous celles et ceux qui dénoncent « l'islamophobie ». Cette loi est un pas supplémentaire dans l'entreprise de division systématique des masses populaires, dans un contexte où le matraquage idéologique et médiatique est intense.

D'où l'importance de mener un travail d'explication pour en faire comprendre les dangers et travailler à l'unité des masses populaires. ★

## Société

### Assassinat de Samuel Paty

## Une tristesse partagée et un refus d'être instrumentalisé

**U**ne émotion largement partagée, de l'incompréhension, mais aussi de la colère, voilà ce qui a caractérisé les réactions des enseignants face à l'assassinat de Samuel Paty. Tué alors qu'il faisait son métier : enseigner. Ce sont tous les enseignants qui se sont reconquis : tous ont pensé « ça aurait pu être moi ».

### Ce meurtre est révélateur de la « crise de l'école »

Les circonstances de cet attentat montrent un enchaînement d'événements qui révèle la crise que vivent les enseignants au quotidien.

Il existe des courants conservateurs qui remettent en cause les contenus des enseignements au prétexte d'une religion. Ici, il s'agit d'islamistes radicaux, mais ils n'ont pas le monopole du conservatisme. Des parents d'autres religions peuvent remettre en question l'évolution des esprès, ou encore l'origine de la Terre,

l'enseignement de la reproduction et la sexualité... Ce type d'interventions de parents dans le contenu des cours est un problème de fond dénoncé par les enseignants. Souvent d'ailleurs, l'enseignant n'est pas écouté, gère seul, et doit rendre des comptes à l'administration. De la même façon, la parole de l'élève est trop souvent mise à l'égal de l'enseignant. D'un point de vue pédagogique, c'est un problème car si l'enfant est au centre des apprentissages, sa parole n'est pas pour autant égale à celle de l'adulte, surtout s'il s'agit d'un professionnel de l'éducation.

Ces deux tendances fragilisent l'autorité de l'enseignant dans sa classe et dans la société. En leur demandant « l'exemplarité » dans l'article premier de sa loi (1), Blanquer est largement complice et responsable de cette situation. Les attaques contre le statut de l'enseignant, l'évolution du métier annoncée lors du prochain « Grenelle de l'Education » vont encore une fois affaiblir les possibilités des enseignants

de se défendre par leur statut (liberté pédagogique, protection de leurs missions). Beaucoup sont conscients de cette situation, d'où le mot d'ordre #PasDeVague qui symbolise leur isolement, le manque de soutien. Ils ne veulent pas devenir les boucs émissaires des problèmes d'une société injuste et inégalitaire qu'ils ne peuvent pas résoudre.

La crise qui se traduit à l'école est en réalité la crise de la société française, capitaliste et impérialiste, impuissante à répondre aux besoins sociaux, sanitaires, éducatifs des larges masses. De plus, comme le dénoncent beaucoup d'enseignants, l'école manque de moyens humains et matériels et peut d'autant moins résoudre les problèmes de cette société malade.

### Refus de l'instrumentalisation

« Redonner aux professeurs le pouvoir de faire des républicains. » Ce sont les

Suite page 8

**Suite de la page 7**

propos que le président Macron a prononcés lors de l'hommage à Samuel Paty. Mais de quelle république parle-t-il ? De la république des monopoles qui assèche les moyens de l'école depuis des années ? De la république de ceux qui laissent les enseignants être en première ligne pour résoudre les problèmes de la société ? Qui affichent leur mépris depuis des années pour les enseignants ? Il n'y a que le Premier ministre qui peut croire que « *l'Education nationale, cette majorité l'a parti-*

*culièrement choyée* ».

Aujourd'hui, les gouvernements ajoutent des divisions réactionnaires autour de la question de l'islam, en stigmatisant les élèves de religion musulmane. Ces divisions sont largement rejetées par les enseignants progressistes. La tâche des enseignants n'est pas d'apprendre un récit national (qui plus est chauvin et de classe) mais de faire découvrir les clés de compréhensions du monde. Dans l'immédiat, les enseignants ont surtout besoin d'échanger entre eux de la situation, sans subir d'injonction du

ministre. Ils veulent rendre hommage à Samuel Paty, pouvoir en parler. Ils doivent avoir la possibilité de discuter collectivement, sans pression hiérarchique, du meilleur moyen de rendre hommage à leur collègue, de la façon d'en parler aux élèves mais aussi des moyens nécessaires à une véritable école publique et gratuite, accessible à tous et mettant la science, l'enseignement critique au centre des apprentissages. ★

(1)<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038829065>

**Le 2 novembre, dans les établissements scolaires****Appels à la mobilisation, en réponse aux manques de moyens**

**L**a réaction unanime d'effroi et de colère du monde enseignant, et le refus de toute instrumentalisation s'est traduit dès l'annonce du drame par un communiqué intersyndical très large. Cela a aussi abouti au refus de se soumettre à l'hommage prévu le 2 novembre tel que le voulait au départ le ministère, avec des supports imposés, indépendamment du type d'élèves, et de la situation de l'école ou de l'établissement concerné. Les syndicats ont insisté sur le fait que les enseignants avaient d'abord besoin de se retrouver entre eux à la rentrée des vacances de Toussaint pour échanger et parler, pour préparer ensuite le type d'intervention auprès des élèves. Cela a été un véritable bras de fer pour obtenir un léger bouger dans les prévisions ministérielles : une rentrée différée à 10 h, et des supports non obligatoires.

Or, vendredi 30 octobre à 17h30, le ministre Blanquer envoyait un message qui annulait tout le dispositif âprement discuté, au prétexte de la crise sanitaire ! Les élèves doivent rentrer à 8 h et seule la minute de silence sera observée y compris pour les élèves de maternelle (!), avec lecture préalable de la « lettre aux instituteurs » de Jaurès. Un texte empreint de nationalisme et de chauvinisme et incompréhensible s'il n'est pas contextualisé, en particulier avec les élèves les plus jeunes. Le tout assorti de menaces à l'encontre de ceux ou celles

qui ne respecteraient pas ce dispositif, tout incident étant à faire remonter...

Une preuve supplémentaire de mépris vis-à-vis des personnels et de la conception coercitive et sécuritaire de l'école à l'opposé de toute démarche éducative ! Si le temps d'échanges et de débats prévus initialement a disparu, il est légitime de penser que c'est pour éviter que ce moment ne se transforme en AG et en interrogations sur la situation actuelle, et entre autres, sur la crise sanitaire. En effet, alors que le pays est soumis à un semi-confinement, écoles, collèges et lycées restent ouverts avec un protocole soi-disant « renforcé » mais tous les principes énoncés, comme la distanciation, l'aération, le nettoyage... sont annihilés par un « dans la mesure du possible ».... On sait bien que cela devient impossible avec des classes de 30 à 36 élèves, les espaces de restauration ouverts, le manque de personnels d'entretien... Seule nouveauté, l'obligation de porter un masque pour les enfants de plus de 6 ans, alors même que toute la propagande gouvernementale s'acharne à répéter depuis des mois que les enfants seraient très peu contaminants...

Par ailleurs, le Conseil d'Etat a invalidé les décisions du ministère de l'éducation nationale, qui avaient fait disparaître un certain nombre de pathologies de la liste des pathologies des « personnels vulnérables » pouvant bénéficier du télétravail ou d'autorisations spéciales d'absence. Mais les personnels atten-

dent toujours le texte leur permettant de faire valoir leurs droits ! Depuis vendredi, les expressions de colère se multiplient et des équipes d'établissements ont annoncé qu'elles seraient en grève ce lundi de la rentrée. Les appels à des AG se multiplient. Il y a besoin pour les collègues de se retrouver et échanger, afin de décider des moyens appropriés comme le droit de retrait ou la grève pour exiger des conditions sanitaires sécurisées pour les personnels et les élèves. Cela passe par des cours dédoublés, la gratuité des masques et des masques de qualité professionnelle (et non toxiques... comme ceux qui ont été distribués par le ministère, aux enseignants !), le recrutement de personnels d'entretien et de nettoyage... Rien n'a été fait depuis des mois !

Dans cette situation d'une extrême gravité où l'école est non seulement le terrain d'une bataille idéologique mais est clairement un moyen pour la classe dominante du maintien de l'économie, en assurant la garde des enfants pour permettre aux travailleurs et travailleuses d'aller travailler, seule la lutte collective peut permettre de résister. Avant les vacances, des dates avaient déjà été posées dans de nombreux départements pour des grèves locales, comme dans le 93, ou en Haute-Garonne, afin d'exiger un plan d'urgence pour l'éducation. La colère qui monte suite aux derniers événements renforce cette exigence. ★

**Face aux licenciements, à la pandémie, la solidarité de classe plus que jamais nécessaire !**

**D**rôle de confinement ! Quasiment tout le monde est prié d'aller travailler et, pour les jours de repos, les passer claquemurés chez soi. Tel est le lot pour l'essentiel de la population active du pays.

Comment peut-on contraindre à ce point des millions de salariés ne serait-ce qu'un mois (ce dont tout le monde doute) et ramener toute activité sociale au seul travail, au motif qu'il faut « sauver l'économie », alors que parallèlement continuent de tomber des milliards comme s'il en pleuvait pour le patronat ?

Le « quoi qu'il en coûte » apparaît de plus en plus ouvertement pour ce qu'il est : sauver en priorité le Capital de la crise sanitaire et tout particulièrement les intérêts des monopoles. Car du côté des travailleurs, avec les dispositions liées à ce drôle de confinement, l'affaire est entendue, l'Etat n'a plus à prendre en charge les 84 % du salaire net au titre chômage partiel comme cela avait été le cas lors du premier confinement ! Onze millions de salariés ont été concernés.

Quant à la propagation du virus, chacun le sait : le Covid-19 s'arrête aux portes des entreprises et ne prend pas les transports en commun !

Puisque tout le monde travaille, aucune raison donc à ce que les organisations syndicales et tout particulièrement celles qui se revendiquent de lutte ferment leurs locaux et que les militants privilégiennent le télé-militantisme. Que le gouvernement fasse pression pour, c'est une chose, mais à nous de nous organiser pour qu'il en soit autrement tout en respectant les dispositions sanitaires. C'est une question de responsabilité et de légitimité vis-à-vis des travailleurs qui, dans leur masse, sont en

quelque sorte réquisitionnés.

Avec cette deuxième vague qui enflé, la question des moyens pour l'hôpital public, des effectifs, des conditions de travail, des salaires... se repose avec encore plus de force qu'au printemps.

Des mobilisations s'organisent déjà, malgré l'odieux chantage sur la priorité à donner aux malades. Les personnels soignants et ceux du secteur du médico-social qui se battent pour ces revendications ont besoin, pour gagner, de l'appui militant des autres catégories de travailleurs et de leurs organisations syndicales sur la ville, sur le département... Arracher satisfaction sur ces revendications, en tout ou en partie, c'est aussi une victoire dans la lutte contre l'épidémie.

Sur le front des licenciements, c'est une autre vague qui ne cesse de monter et qui est appelée à durer au-delà du confinement. Elle touche tous les secteurs. Celui de la production avec les poids lourds de l'automobile, de l'aéronautique, de l'énergie, de la téléphonie, de la chimie – comme des centaines de sous-traitants dans la métallurgie –, celui de la distribution (chaîne de magasins de prêt-à-porter, grande distribution...), mais aussi celui des services...

Si les directions syndicales sont en général sur la position de « défendre l'emploi » avec, à la clé, la recherche de solutions comme celle d'un repreneur, l'élaboration de propositions alternatives..., il y a aussi des mobilisations ouvrières qui disent d'abord « Non aux licenciements ! » et qui engagent la lutte sur cette base, refusant le chantage à l'emploi. Dans la majorité des cas, les deux démarches cohabitent y compris au sein d'une même organisation syndicale et chez les travailleurs eux-mêmes,

sachant que celle qui met en avant « la défense de l'emploi », « tout faire pour sauver le maximum d'emplois »... fait inévitablement pression sur la seconde pour faire accepter les reculs sociaux exigés par le repreneur, le gouvernement. Reculs sociaux qui, de boîte en boîte, vont finir par devenir un recul social généralisé et donc contribuer à un renforcement conséquent de l'exploitation capitaliste.

Pour faire grandir le rapport des forces contre ce chantage à l'emploi, ces luttes contre les licenciements ont besoin de s'épauler les unes les autres, de dépasser le strict cadre de l'entreprise, d'être sur le terrain de la solidarité de classe pour revendiquer des salaires pour vivre et pas pour survivre, pour du travail pour toutes et tous. C'est ce qui se fait à travers les initiatives de soutien aux travailleurs en lutte, comme en Haute-Garonne, dans l'aéronautique, associant syndicats, associations, partis politiques, ou dans le Cher, ou à travers des « marches pour l'emploi et la solidarité », ou les rassemblements autour des travailleurs de la santé...

Les pressions de tous ordres sont fortes pour nous contraindre à limiter les exigences au « possible ». Rien de bien neuf en cela sur le terrain idéologique de la lutte de classe. Face à cette pandémie, le gouvernement a bien su mettre sur la table « un poignon de dingue » pour le patronat : pourquoi n'arriverions-nous pas, par nos luttes et notre unité, à les faire reculer, à arracher nos exigences de travailleurs et travailleuses, de jeunes et de moins jeunes ?

Il ne faut rien lâcher et poursuivre avec détermination. ★

## Toulouse

# Interview du secrétaire du syndicat CGT Mecachrome (ex-Mecahers)

### Peux-tu commencer par nous présenter l'usine ?

Mecahers fabrique principalement des pièces élémentaires qui servent à assembler des sous-ensembles d'avions. A ce titre, comme beaucoup d'entreprises liées à l'aéronautique, les travailleurs et travailleuses subissent attaques et restructurations ; ils s'organisent pour résister et développer la solidarité. L'entreprise se situe à Launaguet (banlieue nord de Toulouse), elle possède plusieurs antennes de production dans différents pays, Tunisie, Maroc, Portugal. 170 personnes travaillent actuellement sur le site de Launaguet. Entreprise familiale d'abord, elle a été rachetée par Mecachrome en 2012 mais la fusion réelle et effective est prévue en décembre 2020. Il n'y a pas spécialement de traditions de lutte et l'activité syndicale est, comme dans beaucoup d'entreprises de l'aéronautique, difficile.

### Quels sont les donneurs d'ordre de Mecahers ? Que sont devenus les milliards donnés par l'État ?

80 à 90 % de la production est destinée à Airbus, le reste pour Stelia (filiale d'Airbus), Bombardier (entreprise canadienne) et ATR.

Les entreprises comme Airbus, Thalès, Dassault, Safran appartiennent au GIFAS, groupement des industries de fabrication aéronautique et spatiale. Ce groupement a reçu près de 15 milliards d'aides de l'État suite à la crise Covid sans que rien ne « redescende » pour les travailleurs.

La sous-traitance rang 1-2-3 est une variable d'ajustement. Très régulièrement, ces entreprises (du GIFAS) recomposent les chaînes de production de la sous-traitance. Cela a été le cas après Power 8 (1), qui a donné lieu à des licenciements chez Airbus et à



Action devant AIRBUS, le 8 octobre, dans le cadre de la "Caravane pour l'emploi" contre les PSE et les licenciements dans les groupes et dans la sous-traitance, organisée par l'UD CGT31 et soutenue par différentes forces, dont notre parti.

plus forte raison chez les sous-traitants rang 1 (première ligne) qui utilisent eux-mêmes des sous-traitants (rang 2 et 3). Aujourd'hui, 80 % de la valeur ajoutée des avions est produite chez les sous-traitants. Les donneurs d'ordre mettent constamment sous pression leurs sous-traitants en diminuant régulièrement les coûts des pièces, en augmentant les pénalités de retard, en imposant plus de qualité etc. tant et si bien qu'aujourd'hui les sous-traitants de rang 1 sont « obligés », pour rester compétitifs, de délocaliser. Avec la crise, un grand nombre de sous-traitants de rang 2 vont fermer boutique, comme par exemple CIMAIR, entreprise de moins de 50 salariés.

### Quelle est la situation aujourd'hui à Mecahers ?

Avant même la crise du Covid, fin 2019, Mecahers a proposé une RCC (rupture conventionnelle collective) visant une cinquantaine de postes. Accord que la CGT a signé en mars 2020 avant le confinement, car il y avait la garantie d'aucun licenciement économique pendant un an et des collègues ouvriers-ères voulaient en profiter pour se reconvertis. Il n'y eu, au final, que 9 départs volontaires. Aujourd'hui, l'en-

treprise veut nous faire signer un avenir pour supprimer à nouveau 32 salariés (22 dans les bureaux, 10 à la production). C'était une erreur de signer cet accord en mars 2020 et nous refusons de signer cet avenir maintenant. Au-delà du faible succès de la RCC, Mecahers est quand même passé de plus de 300 salariés il y a deux ans à 170 aujourd'hui. Par de nombreux départs par rupture individuelle mais aussi par le non-renouvellement de tou-tes les intérimaires et précaires avec la crise liée à la COVID.

### Macahers / Mecachrome : manœuvres financières pré-Covid, effet d'aubaine post-Covid

L'arrivée d'un nouveau président il y a deux ans s'est couplé avec une volonté de restructurer le groupe (on s'attendait donc à des licenciements avant la pandémie). Pour cela, une demande de financement auprès des actionnaires devait être faite. La Covid est passée par là avant cette fameuse restructuration, ce qui a modifié les velléités de la direction. Elle a donc demandé 50 millions aux actionnaires pour restructurer et obtenu un prêt garanti par l'État auprès de la BPI (banque publique d'investissement) d'un montant de 60 millions. En septembre 2020, la direction annonce un PSE chez Meca-

## Mouvement ouvrier et syndical

chrome Group visant plus de 300 postes + 90 demandes de mutations et la fermeture de 2 sites... L'addition est plus corsée que prévue...

Les dirigeants d'entreprises ont les yeux rivés sur l'EBITDA(2).

Aujourd'hui nous sommes au chômage partiel, nous travaillons 2 à 3 jours par semaine selon les services.

### Peux-tu nous expliquer ce qu'est la « coordination aéronautique » à laquelle vous participez ?

Organiser la solidarité et la mobilisation entre les salarié-e-s des sous-traitants et des donneurs d'ordre.

Le syndicat CGT Mecahers (bientôt Mecachrome) fait partie de la coordination aéronautique CGT, organe purement CGT créé il y a plusieurs années. Mais nous sommes aussi membre d'une nouvelle coordination qui s'est créée le 17 septembre 2020 quand, après la manifestation, 19 représentants d'entreprises liées à l'aéronautique, des militants CGT mais aussi CFDT (AAA) et UNSA (Derichebourg), CNT, et des non syndiqué-e-s se sont retrouvés à la bourse du travail.

Il y a actuellement 30 PSE (plan de sauvegarde pour l'emploi, en réalité des plans de suppressions d'emplois) en Haute-Garonne. De cette réunion est sorti un communiqué avec des axes revendicatifs communs forts. Le but est de combattre l'isolement et exiger : zéro suppressions de postes, refus des APC (accord de performance collective), refus du chantage à l'emploi, si on

touche à un on touche à tous ! Cela a débouché, par exemple, sur une action devant AAA où un PSE est en cours. Les collègues de travail se questionnent et sont désespérés, mais il y a un petit noyau plus déterminé qui essaye de faire connaître la coordination et travaille à « faire bloc et être unis contre les licenciements ».

### Un forum social « Penser l'aéronautique autrement » s'est tenu récemment. Qu'en as-tu pensé ?

Les travailleurs et travailleuses du secteur aéronautique s'intéressent aux

(1) Power 8 Airbus 2008 : entre 2007 et 2010, Airbus décide de supprimer 10 000 emplois dont 50 % chez les sous-traitants.

(2) L'EBITDA : indice de profitabilité d'une entreprise.

conditions environnementales liées à l'industrie pour laquelle ils/elles travaillent. C'est dans ce contexte que s'est tenu récemment ce forum avec, entre autres, ATTAC, COPERNIC, la CGT... La coordination de l'aéronautique a participé à ce débat ; les discussions sont intéressantes et il faut poser le problème de l'environnement.

Mais est-ce par des propositions dans le cadre du système actuel qu'on pourra résoudre cette question ? Pour ma part, je pense que la crise due à la pandémie est bien réelle et qu'elle a un caractère conjoncturel. Mais elle est aussi et surtout révélatrice d'une crise structurelle qui guettait le secteur – le patronat ne pouvait indéfiniment doubler le nombre d'avions commercialisés tous les 10ans – la bulle devait éclater un jour, la Covid a accéléré ce qui était inévitable. Nous sommes donc principalement dans une crise qui est structurelle. C'est-à-dire qu'elle est liée au fonctionnement même du système capitaliste.★

## Strasbourg

# Le combat de la CGT Punch Power

### Interview de Malek, délégué syndical CGT actuellement sous le coup d'une procédure de licenciement dans cette entreprise où la CGT mène un combat sur tous les fronts.

### Peux-tu expliquer ton parcours dans la boîte ?

Il est important de comprendre que mon parcours professionnel est indissociable avec mon parcours syndical. J'ai commencé dans cette usine alors General Motors en 91 comme agent de fabrication et, dès 94, je me suis investi dans la CGT. Pour des raisons médicales liées à une tendinite, j'ai dû changer de poste, mais la direction ne

trouvait pas de postes pour me reclasser (dans une usine de 1 260 personnes !), ou alors que des postes contre-indiqués et, par trois fois, elle m'a dispensé de travail : je devais rester à la maison, j'étais payé, mais isolé des ouvriers dans leur activité quotidienne. Mais j'ai continué à assumer mon mandat syndical, et je n'ai pas déserté le terrain. Au fil des années, sans cesse, la direction soit essayait de m'acheter soit me proposait des postes « à la con », impossibles à tenir vu mon handicap, ou des postes en « fin de vie ». J'ai toujours refusé et résisté à ces manœuvres. Alors, entre des périodes de travail où elle me laissait sans ordinateur ou me donnait toujours les mêmes pièces à contrôler, elle me renvoyait à la maison prétexte

tant « je ne sais plus quoi faire avec vous ».

### Quels étaient et sont encore tes mandats syndicaux ?

Durant ces périodes, j'ai été élu soit DP, CE, mandaté délégué syndical, actuellement élu CSE.

### Y a-t-il des moments plus marquants de luttes dans la boîte ?

Durant la période de négociations des 35 heures, nous avons informé par tracts, et surtout en passant voir les travailleurs sur leur poste de travail sur le danger et les répercussions de la flexibilité. Nous n'avons pas reculé sur

Suite page 12

**Suite de la page 11**

cet aspect et mené la bagarre avec les ouvriers. Après trois jours de grève bien suivis, nous avons obtenu un accord 35 heures, du lundi au vendredi sans flexibilité et sans perte de salaire. Il n'y en a pas eu beaucoup des accords comme ça !

Lors du rachat de GM par Punch Power, là aussi la bagarre a été rude, mais nous avons obtenu un accord tripartite sur : le maintien des acquis, une garantie que le nouveau patron ne touche pas au capital, ni ne perçoive de dividende pendant 5 ans. Nous avions obtenu que GM verse 128 millions au capital pour assurer les salaires au cas où l'usine aurait fermé.

**Quels sont les enjeux dans la boîte actuellement ?**

Un projet de production de nouvelles boîtes de vitesses nécessite un investissement de 50 millions. Le patron veut rentabiliser au plus vite et, pour cela, il dénonce l'accord des 35 heures durement gagné par nos luttes pour imposer la flexibilité du lundi au samedi soir. C'est sûr qu'avec la CGT nous menons la bagarre là-dessus et nous sommes sur le terrain pour expliquer les dangers sur les conditions de travail et les suppressions d'emplois (la dernière « charrette » de 50 suppressions de postes vient à peine de se terminer).



**Intervention de Malek, délégué CGT menacé de licenciement**

**Pendant des années les directions de GM puis de Power Punch se sont acharnées sur toi ?**

Entre autres oui, mais avant moi elles se sont acharnées de la même façon sur le délégué syndical précédent qui n'a jamais rien lâché jusqu'à sa retraite. C'est clair qu'ils veulent détruire la CGT car nous sommes une entrave à leurs plans, et surtout nous sommes près des travailleurs. En réunion avec la direction, je ne laisse rien passer, je m'accroche souvent avec ses représentants.

**Où en est la procédure de licenciement te concernant ?**

Il y a eu un refus de l'inspection du travail. L'enquête contradictoire est

en cours car le patron a fait appel au ministère du travail. Mais au-delà de la procédure, ce qui compte pour moi c'est la solidarité. Plus de 200 personnes étaient présentes lors du rassemblement devant l'usine en même temps que les ouvriers débraient. Les grévistes ont pu voir que la CGT Punch n'était pas seule. Et comme l'a dit le délégué de la CGT SNCF, chaque fois qu'un délégué est attaqué par son patron, nous allons le soutenir et, en retour, nous faisons appel aux travailleurs de la boîte pour participer aux manifs pour la défense des services publics ou des droits des travailleurs. Cela m'a fait chaud au cœur de voir tant de camarades venus me soutenir et soutenir la CGT Punch. C'est la solidarité de classe ; la lutte continue et on ne lâchera rien. ★

**RATP**

# Non à la dégradation programmée des conditions de travail, de salaire et de transport !

**V**alérie Pécresse, présidente de la Région Ile-de-France et donc patronne de l'autorité organisatrice des transports « Ile-de-France mobilités », vient de signer début octobre la reprise par « Ile-de-France Mobilités » des centres bus RATP (1) « dans la perspective de la mise en concurrence » prévue en 2024.

Cette disposition est ouverte depuis l'adoption en 2007 du règlement européen OSP (Obligation de service public) négocié par tous les gouvernements de l'époque. Cette réglementation européenne a été transcrit en France en 2009, notamment pour ce qui concerne l'Ile-de-France dans la loi relative à l'Organisation de la régulation du transport ferroviaire (loi dite ORTF). Loi qui précise que pour permettre l'arrivée de nouveaux opérateurs (entendez, autres que la RATP) la propriété du matériel, comme celle des centres d'exploitation du réseau de surface (centres bus) est transférée à l'autorité organisatrice des transports. ●●●

nisation de la régulation du transport ferroviaire (loi dite ORTF). Loi qui précise que pour permettre l'arrivée de nouveaux opérateurs (entendez, autres que la RATP) la propriété du matériel, comme celle des centres d'exploitation du réseau de surface (centres bus) est transférée à l'autorité organisatrice des transports. ●●●

**●●● Nous y sommes !**

Parallèlement à cette planification politique de déstructuration de l'identité historique de la RATP, l'Etat se désengageait financièrement en abandonnant le système de « l'indemnité compensatrice ». L'autorité organisatrice prenait le relais via des contrats pluriannuels pour développer l'offre de transport, mais surtout pour fixer des objectifs en termes de productivité pour faire de la RATP « une entreprise comme une autre ».

En fait, l'évolution technique du matériel, la généralisation de l'informatique et de l'électronique en lien avec les transformations dans l'organisation du travail et les métiers permettaient de dégager du travail des salariés de la RATP, de façon beaucoup plus conséquente, suffisamment de plus-value par « voyageur-kilomètre » produit (2).

La notion de service public s'est effacée de plus en plus derrière cette course au profit, via la productivité, au point que « malgré l'impact très pénalisant du conflit social de fin d'année sur sa performance économique, de l'ordre de moins 150 millions d'euros en 2019, le groupe RATP a dégagé des résultats solides en 2019, avec un chiffre d'affaires de 5,7 milliards d'euros, un résultat net de 131 millions d'euros » (Rapport financier du groupe RATP en 2019). A cela, il faut souligner, ce qui illustre tout à fait le caractère monopolistique aujourd'hui du groupe RATP, que son chiffre d'affaires

s'entend avec celui de ses filiales, notamment à l'international (Royaume-Uni, Suisse, Italie, Etats-Unis, Canada, Arabie saoudite, Qatar, Corée du Sud, Chine, Inde, Philippines, Maroc, Algérie, Afrique du Sud...).

Aujourd'hui, avec cette reprise des centres de bus par « Ile-de-France mobilités » et leur transformation en « business units » pour en faire des entreprises autonomes à part entière, comme l'écrit la CGT Bus RATP, c'est le deuxième étage de la fusée « la RATP une entreprise comme les autres » qui est sur orbite. 17 000 à 19 000 travailleurs sont, dans un premier temps, concernés, quasiment la moitié de l'effectif de Régie ! Et dans des services de la « fonction support », la direction veut mettre en place des ruptures conventionnelles collectives (RCC).

Comme un fait exprès, viennent de sortir les textes des fameux décrets de la loi LOM (Loi d'orientation des mobilités) adoptée en décembre 2019, donnant à la Convention collective des transports urbains... le « cadre social territorialisé », « fixant les règles relatives à la durée du temps de travail et de repos applicables aux salariés de la RATP et aux entreprises de transport public urbain... » dans le cadre du transfert administratif des travailleurs

(1) Ce sont les dépôts chargés du remisage et de la maintenance des véhicules routiers du parc de la RATP. L'entreprise en exploite 26 répartis dans Paris et une partie de son agglomération. Chaque centre gère plusieurs lignes de bus.

(2) Unité de mesure retenue dans la production de transport.

sous statut RATP dans ces nouvelles entités que vont être ces centres bus privatisés et filialisés.

Temps de travail, temps de repos, congés, flexibilité et salaires, tout y passe... tiré vers le bas pour, comme dans n'importe quelle autre entreprise de la société capitaliste, pouvoir tirer un maximum de profit de l'engagement de la force de travail.

Les syndicats et la CGT en particulier appellent à s'opposer à cette « casse sociale ». Le 19 novembre a été retenu comme une première journée de mobilisation. C'est aussi un rendez-vous pour tous les travailleurs de la RATP qui, les uns après les autres, vont être impactés par ce démantèlement en marche de l'entreprise et ce sans attendre les 2029 fixés pour le tramway et les 2039 pour le métro.

Cet appel à la résistance doit pouvoir aussi compter avec les usagers, en direction desquels il ne faut pas hésiter à dépenser de l'énergie et des moyens, à l'image de ce que notamment la CGT Cheminot a pu faire lors de la grève de 2018, pour gagner leur soutien, leur mobilisation contre l'aggravation prévisible des conditions de transports et contre la hausse des tarifs qu'entraînera immanquablement cette ouverture à la concurrence.★

**Santé**

# Une deuxième vague pire que la première pour le personnel

**Correspondance Tours**

Comme un bon petit soldat, la directrice du CHRU de Tours a toujours justifié tout et à tout mis en œuvre et plus, pour exécuter les restructurations demandées par le gouvernement. Elle n'a été freinée dans son élan que par les mobilisations des personnels des différents services contre les

suppressions de lits et de postes.

En juin dernier, après la première vague, comme si rien ne s'était passé... elle voulait poursuivre sa politique de sape. Elle reconnaissait avoir déjà fermé 130 lits sur ceux prévus et qu'il en restait 120 à supprimer, tout particulièrement en chirurgie. Pour elle, la prise en charge de la deuxième vague qui s'annonçait se ferait sans sacrifier

les besoins d'interventions liés aux autres pathologies.

Mais, rapidement, face à l'ampleur déjà constatée, les bonnes résolutions ont été balayées. Le 29 octobre, le « Plan blanc » (1) est activé. Ce sont donc des services de chirurgie qui sont fermés : une unité d'orthopédie de vingt-quatre lits et dix lits de neuro-

Suite page 14

**Suite de la page 13**

chirurgie libérant les personnels pour qu'ils viennent en renfort dans les services déficitaires. Parallèlement, les personnels en congés ou en repos sont mobilisables à tout moment pour venir reprendre leur poste.

L'ensemble des services de Médecine Chirurgie Obstétrique (MCO) sont appelés à déprogrammer 20 % de leur activité. Pourtant, après la première vague, il a été prouvé que ces déprogrammations avaient entraîné des pertes de chances de guérison pour les patients.

Entre les deux vagues, aucune amélioration des conditions d'accueil des malades, toutes pathologies confondues, n'a été prise, bien au contraire vu que la direction du CHRU était pour diminuer toujours plus de lits. Il va sans dire qu'il n'était pas question d'amélioration des conditions de travail des personnels.

Comme dans d'autres hôpitaux, le CHRU de Tours fait appel aux étudiants paramédicaux, infirmiers et autres pour venir renforcer les équipes. Mais cette fois-ci, ces renforts interviennent dans le cadre de leurs stages, donc non payés ! Une pétition d'étudiants infirmiers est en train de circuler pour protester contre cette exploitation à bon compte, qui de plus ne leur permet pas d'être formés correctement.

L'engagement des cliniques privées avait été en fin de compte très faible durant la première vague. Sur les deux grands établissements de ce type à Tours, un seul a un service de réanimation et a accueilli quelques malades. L'autre a transformé un bloc en réa, au cas où, mais s'est contenté d'envoyer des infirmières en renfort à l'hôpital public... en exigeant le remboursement de leur vacation.

D'autre part, cette clinique a reçu de l'ARS une compensation financière liée à sa baisse d'activité vu la mise en réserve d'agents à disposition pour faire face à une éventuelle aggravation de la crise. Mais comme il n'y a pas de petit profit, elle a aussi réclamé de ces mêmes agents qu'ils travaillent gratuitement pour compenser ces heures de

travail perdues ! Le syndicat CGT a dénoncé et s'est opposé à ces calculs méprisables de petit boutiquier.

Pour l'heure, les cliniques privées se disent prêtes à assurer leur part en organisant des déprogrammations. Elles sont bien obligées de montrer un peu de bonne volonté sachant que dans l'évolution à venir du système de Santé, le gouvernement réserve une part de plus en plus importante à la santé privée lucrative. En termes d'image, il faut essayer de contrebalancer le fait que c'est essentiellement l'hôpital public qui fait face à la crise sanitaire alors qu'il manque déjà de moyens et qu'il est de plus en plus étranglé financièrement.

Dans les petites structures publiques, cet étranglement est encore plus flagrant. A 40 kilomètres de Tours, les hôpitaux de Loches et de Chinon, sous tutelle de l'ARS depuis le début de l'année, subissent un « plan de retour à l'équilibre ». La présidente de la Commission médicale de celui de Chinon dénonce notamment le manque d'effectifs, aggravé par les départs et les arrêts maladie. Elle dénonce aussi le danger que représente la consigne de l'ARS qui demande aux soignants contacts-asymptomatiques de venir travailler !

Comme elle le dira au journal *La Nouvelle République* du 29 octobre : « Ce week-end, on a eu un patient Covid de 55 ans qui pouvait avoir besoin du service de réanimation, alors que l'hôpital de Chinon n'est pas en mesure d'en recevoir vu que le CHU de Tours est plein à craquer. Quand on crie au secours depuis des années parce qu'on manque de lits et que l'on se retrouve dans pareille situation, c'est dur moralement. On est tous au plus bas actuellement, dans un état à la fois de fatigue et de colère. »

Les personnels hospitaliers n'étaient pas très nombreux le 15 octobre dans la rue mais ils étaient là, aux côtés des exclus du Ségur (voir article), les uns et les autres se battant pour de meilleures conditions de travail comme pour des rémunérations dignes correspondant aussi à leur engagement sans faille auprès des malades hier comme aujourd'hui. ★

(1) protocole prévu à l'avance par les autorités de santé pour faire face à des situations exceptionnelles ; ils impliquent de nombreux acteurs, des services d'urgence aux autorités de santé qui doivent répartir au mieux les patients dans les lits disponibles, transports ambulanciers, hôpitaux.

## Les exclus du

**A**vec l'accord « Ségur », les syndicats signataires (FO, CFDT et CGC) ont exclu de fait des revalorisations salariales obtenues (183 € net) toute une catégorie de personnel : ceux du médico-social, du social et de l'aide à domicile. Ces secteurs ont pourtant bien été en première ligne durant la première vague Covid, travaillant le plus souvent sans protection et dans une totale invisibilité. Le médico-social comprend la prise en charge du handicap et les soins à domicile (SSIAD). Les SSIAD interviennent sur prescription médicale auprès des personnes âgées de plus de 60 ans, malades ou en perte d'autonomie, et sont financés par les ARS. Les soins (de nursing, de confort et infirmiers), sont assurés par des professionnels diplômés : aides-soignant.es, infirmier.es. Les bénéficiaires sont entièrement pris en charge. Ces soignant.es doivent faire face à des pathologies médicales et sociales de plus en plus difficiles : troubles du comportement,

## PLFSS 2021 Un budget de

**F**in octobre, l'Assemblée nationale a adopté en première lecture le projet de loi de financement de la sécurité sociale (PLFSS) pour 2021. Il intègre les mesures massives d'aides aux entreprises engagées depuis le printemps et reconduites avec la « deuxième vague », finance les quelques engagements du Ségur de la Santé que le gouvernement a dû consentir aux soignants et quelques mesures à minima d'amortissement de la crise sociale. S'il est muet sur le volet des retraites, il marque malgré tout la volonté du gouvernement de poursuivre un certain

## Ségur ne sont pas des “sous-soignants” !

ment, population vieillissante, situation sociale dégradée, hospitalisations de plus en plus courtes, voire impossibles, avec des retours au domicile dans des conditions d'impréparation qui mettent en difficulté les familles et les professionnels. Les salaires sont bloqués depuis des années.

Les SAAD (Services d'Aide à Domicile), eux, proposent des services permettant de conserver l'autonomie des personnes âgées, des familles en difficulté, des personnes malades ou handicapées : aide à la toilette, aux courses, portage de repas, etc. Les particuliers peuvent bénéficier d'une aide au financement suivant leur situation, via le conseil départemental, mais il y a un reste à charge. Le personnel est souvent précaire, peu ou pas formé, les rémunérations sont très basses avec des frais de déplacement importants et mal remboursés. L'amplitude des journées de travail est souvent de 12 ou 13 heures, avec une simple coupure dans l'après-midi.

Ce secteur emploie environ 220 000 personnes, souvent dans le secteur associatif, mais aussi dans le secteur privé lucratif, comme le groupe OUI CARE, (propriétaire de la marque O2), déjà numéro 1 en France avec 18 000 « collaborateurs » et dont l'ambition est de devenir le numéro 1 mondial des services à domicile ! Les prestations proposées vont du ménage au jardinage en passant par la garde d'enfant et l'accompagnement des personnes âgées. Un amendement au PLFSS 2021 (projet de Loi de finance de la sécurité sociale) a été adopté pour allouer 200 millions d'euros à la branche de l'aide à domicile, mais uniquement pour l'associatif. Le public, le privé et l'emploi direct par les particuliers n'en bénéficieront pas. Or, ce sont 600 millions qui seraient nécessaires rien que pour revaloriser les salaires dans l'associatif. L'Etat renvoie donc aux conseils départementaux le reste du financement. Tous ne le feront pas, ce qui va encore aggraver les inégalités salariales entre tous les salariés de ces différents secteurs.

L'incohérence et l'injustice du Ségur est d'autant plus inacceptable que, face au vieillissement de la population, les politiques publiques disent vouloir développer le maintien à domicile, mais pour cela il va falloir y mettre des moyens. Car, comme à l'hôpital, les problèmes de recrutement s'accroissent et beaucoup de personnes âgées restent sans solution. Mais les responsables des politiques publiques en ont vraiment l'intention ?

Le 15 octobre dernier, les soignants exclus du Ségur étaient nombreux dans les mobilisations pour exiger d'avoir aussi les 183 € d'augmentation, et veulent continuer à se battre, comme à la maison d'accueil spécialisée du CESAME (49), ou celle de Billom (63), ou à la Mutualité (MFCVL) à Tours (37) pour obtenir la satisfaction à cette revendication légitime : à travail égal, salaire égal ! ★

## crise, qui n'a pas grand-chose de « social »

**n**ombre de réformes néfastes initiées antérieurement. Et, bien sûr, il rappelle à qui voudrait l'oublier, que les assurés sociaux devront, à terme, rembourser le « quoi qu'il en coûte » de l'année 2020.

### Dispositifs de soutien aux PME-TPE

Exonérations et aides au paiement des cotisations, report d'échéances, allongement des plans d'apurement des dettes envers l'URSSAF... Macron et Le Maire font une large promotion de ces mesures en direction des petites entreprises, mais ça ne doit pas faire oublier que l'aide massive de l'Etat est allée d'abord et principalement aux mono-

poles : Airbus, Air France, Renault... Ces aides n'empêcheront pas de nombreuses faillites avec des centaines de milliers d'emplois à la clé. D'ores et déjà, le nombre d'auto-entrepreneurs qui ont basculé dans le RSA a flambé.

### Equipements Covid et Ségur de la Santé

Près de 20 milliards d'euros sont budgétés pour couvrir les dépenses engagées par l'assurance maladie en 2020 (masques, respirateurs, primes « Covid » aux soignants, prise en charge des tests-PCR, arrêts de travail...) et celles provisionnées pour 2021, notamment dans la perspective d'un possible vaccin.

8,8 milliards sont consacrés à la revalorisation des salaires des personnels

hospitaliers et des établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD). 183 euros (90 en septembre 2020 et 93 en mars 2021), ce n'est pas cher payer la reconnaissance aux « héros » de la crise Covid !

**Des contreparties demandées aux EHPAD :** les revalorisations salariales ne devant « pas alourdir le tarif hébergement à la charge des résidents, ni les charges des départements qui financent la section dépendance des EHPAD », ceux-ci sont invités à négocier des accords locaux pour « aménager et adapter l'organisation du temps de travail » (heures supplémentaires, annualisation du temps de travail, forfait jour) !

Source : Dossier de presse PLFSS 2021

Suite de la page 15**Réorganisation du système de santé**

**Reprise partielle de la dette de l'hôpital public (13 Md€) :** après des années d'asphyxie budgétaire, il faudrait bien plus pour permettre aux hôpitaux de fonctionner dans des conditions acceptables pour le personnel et pour les patients.

Des financements conditionnés par la signature d'un contrat que les établissements devront signer avec l'ARS pour « améliorer leur organisation, moderniser le fonctionnement des services, adapter leurs fonctionnements et générer des gains d'efficience ».

**Numérique et télémédecine :**

des investissements importants sont prévus pour accélérer le développement du numérique dans les services de santé et pour le développement des consultations à distance, palliatif au manque de médecins et aux fermetures d'hôpitaux locaux.

Le développement de la « médecine connectée » passe par le déploiement d'un « identifiant national de santé » nécessaire à la généralisation du « dossier médical partagé ». La promesse d'un « cadre éthique et sécurisé » ne fait pas taire de légitimes inquiétudes, tant les enjeux financiers autour des données de santé sont importants.

**Réforme de la tarification hospitalière :**

la feuille de route de la réforme du financement des établissements de santé engagée dès 2018 par « Ma Santé 2022 » est relancée, en vue d'un financement unique entre le secteur public et privé.

Un Forfait Patient Urgences (FPU) de 18 euros devra être réglé par tous les assurés pour chaque passage aux urgences non suivi d'une hospitalisation.

**Une contribution au financement de la crise sanitaire** est demandée aux régimes spéciaux de la SNCF et des industries électriques et gaziers et aux organismes complémentaires.

La « forte diminution de la consommation de soins de ville durant la crise sanitaire (et particulièrement durant le confinement généralisé) » serait à l'origine d'une grande partie des 2 Md€ d'économie qu'auraient réalisées les complémentaires santé en 2020. Une explication révélatrice de la dégradation générale de l'accès aux soins !

**Création de la branche Autonomie**

Intégrée à la Sécurité sociale comme « 5e branche », elle se caractérise par un financement par l'impôt (CSG) et non par les cotisations. Un pas de plus dans le transfert vers la « solidarité nationale » et le financement public des charges qui relèvent de la rémunération de la force de travail par les employeurs sous la forme de salaires indirects différenciés.

**« Jobbing » et nano-activités**

Il y avait déjà des statuts « simplifiés » pour les micro-entreprises et les auto-entrepreneurs. Le gouvernement va encore plus loin en normalisant de nouveaux types d'emplois : le « jobbing », « nano-activités » qui permettent à des particuliers d'offrir leurs services à travers des plates-formes de mise en relation pour du bricolage ou des travaux à domicile, du service à la personne...

« Les particuliers exerçant de très petites activités économiques secondaires, notamment via des plates-formes numériques, et qui réalisent de ce fait une activité professionnelle, pourront désormais s'acquitter de leurs cotisations sociales sans avoir besoin de créer une entreprise. »

Dossier de presse PLFSS 2021

**Le « DRM » confirmé comme levier d'économies**

Ce dispositif dit « de ressources mensuelles (DRM) » sera mis en œuvre en janvier 2021 pour le calcul des aides au logement. Il est rendu possible depuis la mise en place du prélèvement à la source qui permet de connaître en temps réel les ressources issues d'activités professionnelles ainsi que les indemnités journalières, pensions... Il est présenté comme une simplification pour les usagers (une seule déclaration pour toutes les administrations) et une manière d'être au plus près des situations. Mais, en toile de fond, ce sont des milliards d'économies qui sont escomptés.

**Réforme des aides au logement au 1er janvier 2021** : elles seront désormais réactualisées chaque trimestre sur les ressources des 12 mois précédents. En 2019, l'année initialement prévue pour la mise en place de cette réforme, le Gouvernement comptait sur 1,5 milliard d'économies sur le dos des bénéficiaires d'aide au logement. L'effet sera moins important sur 2021, compte tenu des chutes de revenus en 2020, mais permettrait une baisse immédiate des aides dès les premiers signes de « reprise ». C'est une réforme qui n'est pas conjoncturelle et qui, à terme, a vocation à s'étendre pour le calcul de toutes les prestations sociales conçues de plus en plus comme des aides d'urgences ponctuelles.**44 Md€ de déficit, une note qui nous sera présentée**

Augmentation des dépenses et baisse des cotisations : l'impact de la crise sur le budget de la sécurité sociale est énorme. Pour contenir l'explosion de la misère et éviter la flambée du chômage, le Gouvernement a dû se résigner au « quoi qu'il en coûte » et prolonger sur 2021 une partie des mesures prises en urgence cette année. Mais il prévoit dès à présent que les assurés devront payer la note :

contrôle de la pertinence des prises en charges, des prescriptions et des arrêts maladie ; restructurations des établissements de santé, limitation des hospitalisations, « lutte contre la fraude »... Les rares mesures « améliorant les droits sociaux », comme l'allongement à 28 jours du congé paternité ou la revalorisation de 50 € de l'allocation supplémentaire d'invalidité (dont le montant, porté à 800 €, reste encore inférieur au seuil de pauvreté !), font pâle mesure dans un budget de Sécurité sociale qui n'a plus grand-chose de social. Il n'est pas en mesure d'amortir le choc d'une pauvrisation massive et sans doute durable de la population. Les espoirs que fait miroiter le Gouvernement sur le « fort rebond » qui devrait réalimenter les caisses sous l'effet d'une « reprise soutenue en 2021 », ressemblent fort à la méthode Coué. ★

**Paris, 17 octobre**

**Marche pour la régularisation des Sans-Papiers**

La Marche des Solidarités, forte de 20 collectifs de Sans-Papiers, avec les Etats Généraux des Migrations et le soutien de plus de 280 organisations, s'est déclinée en une série de marches partant de différentes villes de France depuis le 19 septembre. Elles devaient converger dans une grande manifestation à Paris, le 17 octobre en direction de l'Elysée. Une date choisie à dessein, car le 17 octobre est la date anniversaire des massacres par la police d'Algériens et Algériennes qui manifestaient le 17 octobre 1961, en soutien à la lutte du peuple algérien pour son indépendance.

Cette marche était l'acte 3, après le 30 mai (où des milliers de sans-papiers et de soutiens ont bravé l'interdiction de manifester), et le 20 juin (où des rassemblements et des manifestations ont eu lieu dans plusieurs villes).

Ce sont 280 organisations qui ont signé l'appel au 17 octobre. A la demande d'autorisation déposée, la préfecture de Paris n'a répondu que le 13, refusant toute destination vers l'Elysée. A partir de là, les autorités ont fait fuiter les déclarations « officielles » ou non autour de l'interdiction de cette manifestation, annoncée depuis plus d'un mois ! Une fausse info, largement relayée par les grands médias, visait à dissuader devenir place de la République, lieu de départ de la manifestation. Si cela a certainement eu un impact, cela n'a pas dissuadé des milliers de personnes de s'y retrouver et de partir en cortège pour manifester.

Une manifestation importante et combative de plusieurs milliers de personnes, dans le contexte politique anxiogène créé par le gouvernement, entre les annonces autour de la loi contre le « séparatisme » et les mesures sécuritaires se traduisant par un encadrement serré par les forces de police et de gendarmerie. Malgré cela, la manifestation a été un succès. ★



La crise sanitaire a mis en lumière le fait que les sans-papiers, hommes et femmes, travaillent dans les secteurs « essentiels », qu'ils font partie des « premiers de corvée ». De plus, elle a posé avec force la nécessité de fermer les centres de rétention (CRA), « clusters » importants, et l'exigence de moyens pour protéger les résidents des foyers, sans parler des jeunes migrants dont certains vivent dans la rue, dans la plus grande précarité. Ces exigences sont aujourd'hui plus largement partagées et la manifestation du 17 octobre en a été une illustration, les reprenant en de nombreux mots d'ordre, sur des pancartes, banderoles ou repris par la foule. Les « sans-papiers » sont des travailleurs, comme l'a démontré le puissant mouvement de grève de 2008. Certains sont aussi des étudiants, et le mot d'ordre « Ils bossent ici, étudient ici, ils vivent ici ; Régularisation des travailleurs, régularisation des travailleuses sans-papiers, régularisation de tous les sans-papiers » a été repris toujours avec force. Le 17 octobre, des organisations de la CGT (UD, des fédérations, des syndicats) qui avaient lancé les « marches pour l'emploi et la dignité » appelaient également à une manifestation nationale à Paris. Elles se sont regroupées à République et ont défilé derrière le cortège de la « Marche des sans-papiers ». Au total, une grande journée de lutte, de mobilisation, joyeuse, combative, unitaire où les travailleurs et travailleuses sans-papiers, les « soutiens », les collectifs... ont foulé le pavé en nombre et avec détermination. ★

# Des armes de destruction et des

**Le missile de croisière naval, à 2,6 millions pièce**

Le 20 octobre, la ministre de la défense, F. Parly annonçait le succès du premier tir d'un missile de croisière à partir du sous-marin « Suffren ». « Ce succès confère une nouvelle capacité stratégique à notre marine et sa place parmi les meilleurs du monde » avait ajouté la ministre. Elle se réjouissait aussi du fait que ce tir réussi signifiait l'homologation définitive de ce premier sous-marin nucléaire d'attaque (SNA) de dernière génération (qui devrait en compter six). Et dans la foulée, elle a également fait savoir que le sous-marin « Perle », qui avait brûlé (voir LF de juillet-août), serait réparé, à hauteur de 120 millions d'euros.

Le Suffren, qui emporte également

un petit sous-marin utilisé par les commandos, en plus des missiles et torpilles, est donc capable de tirer en immersion un missile pouvant parcourir 1000 km pour « frapper des infrastructures terrestres lourdes ». Le coût officiel d'un tel missile, fabriqué par MBDA (filiale commune de la branche missile d'Airbus, de British Aerospace et de Leonardo Italie), est de 2,86 millions pièce ! (Plus d'un milliard pour les 200 missiles prévus.) Rappelons qu'en 2018, plusieurs tirs de missiles du même type, tirés alors d'une frégate, contre les sites chimiques en Syrie, avaient échoué. C'est dire la « satisfaction » affichée par les responsables militaires, industriels et politiques, suite à ce tir qui renforce encore un peu plus la « composante océanique » dans la pa-

noplie d'armes de destruction massive de l'impérialisme français. Ces armements s'inscrivent dans la stratégie de préparation des armées à des « conflits plus durs », avec « des adversaires mieux armés », comme l'expliquait récemment le chef d'état-major des armées (CEMA), Lecointre, mis en place par Macron après la démission de De Villiers qui critiquait le manque de moyens (juillet 2017). Depuis sa nomination, il a dû faire face à la recrudescence des attaques de groupes armés djihadistes au Sahel et à la montée des tensions en Méditerranée, notamment avec le régime d'Erdogan, ce qui lui fait dire qu'un « conflit entre Etats n'est pas à exclure ». Il n'a pas manqué de faire état de « l'indignation » de l'armée suite aux propos tenus par l'ex-otage

# hommes pour les mettre en œuvre

Sophie Pétronin, qui décrivait ceux qui l'avaient prise en otage depuis quatre ans de « groupe armé d'opposition » et par la libération de 200 djihadistes détenus par les autorités maliannes, notamment en contrepartie de la libération de S. Pétronin et d'un opposant malien au précédent chef d'Etat IBK, déposé par la junte militaire actuellement au pouvoir. Il n'a pas non plus apprécié la proposition du ministre de la justice de confier l'encadrement « de jeunes délinquants à l'armée », rappelant que ce n'était pas son rôle et que « la vocation des armées est de faire la guerre ». Il a également précisé que l'armée était prête à partager son « savoir-faire » pour encadrer les jeunes qui vont passer par le cycle du service national universel (SNU), en insis-

tant sur la nécessité d'augmenter le recrutement de jeunes dans les armées, de les former, de les garder, pour « produire de la ressource humaine » capable de mettre en œuvre les différents types d'armements.

## Le SNU, ça continue

Pour le moment, la « phase de cohésion » du SNU, qui regroupe les jeunes à partir de 16 ans durant 15 jours, en hébergement collectif, pour leur transmettre les « valeurs de la République », l'esprit « de défense », est gelée, pour cause d'épidémie, mais le projet n'est pas abandonné, loin de là. Les jeunes volontaires de 16 ou 17 ans passent immédiatement à la phase de la « mission d'intérêt général », comme en Indre-et-Loire, où 22

filles et garçons ont opté pour les « cadets de la gendarmerie ». En Nouvelle-Calédonie, ils étaient 75, qui ont participé à la phase de cohésion, à Nouméa, car l'île n'a pas été touchée par l'épidémie.

Le commentaire qui se trouve sur le site du ministère de la défense, est éloquent : « Tout au long de la journée, les volontaires ont donc pu tester le Jeu « Décision Défense », qui permet d'appréhender les missions des forces armées françaises dans le monde, ou encore le jeu « Explique-moi une cérémonie », qui permet de comprendre l'importance du devoir de mémoire. Les jeunes ont également pu échanger avec des militaires venus présenter leurs missions pour en savoir plus sur leur quotidien et leur engagement au sein des forces armées ».★

## L'Otan satisfaite du niveau de dépenses des Etats membres...

**S**toltenberg, secrétaire général de l'Otan a salué les efforts des Etats membres pour augmenter leurs budgets de défense. En mars, elles s'élevaient à 260 milliards d'euros, pour l'Europe et le Canada et à 784,9 milliards de \$ pour les USA, soit plus de mille milliards ! Le seuil des 2 % du PIB est dépassé, mais les va-t-en guerre font remarquer que les PIB ont baissé et que cela « fausse » ce chiffre. Mais Stoltenberg a fait remarquer que c'est la sixième année consécutive de hausse. Pour la France, le budget devrait atteindre 42 milliards et même

44 en 2023. Autre chiffre significatif : l'opération Barkhane coûte déjà 911 millions de plus que prévu.

Le phénomène dépasse le cadre des Etats membres de l'Otan. Ainsi, la Suède, qui n'en est pas membre, annonce une augmentation de 40 % d'ici 2025, avec l'argument de la « menace grandissante d'une attaque de la Russie ». Cela se traduit par un doublement du nombre de militaires de carrière et du nombre d'appelés (le service militaire a été réintroduit en 2017).

La frénésie a gagné ses voisins finlan-

dais et norvégiens, avec lesquels les militaires suédois veulent augmenter les manœuvres conjointes. Une base sous-marine secrète norvégienne va reprendre du service. En Suisse, elle aussi non-membre de l'Otan, le renouvellement de la flotte d'avions de chasse a été soumis à référendum, malgré l'opposition qui grandit dans une partie de l'opinion publique. Pour faire gagner le « oui », les responsables politiques ont sciemment occulté la question du « choix » des nouveaux avions. En effet, si au niveau de nombreux responsables

suisses, c'est le F-35 US, de Lockheed Martin qui devrait l'emporter, l'avion que les USA voudraient imposer comme standard au niveau de l'Otan, d'autres penchent pour d'autres options, comme le Rafale de Dassault, ou le Super Hornet de Boeing ou l'Eurofighter Typhoon d'Airbus, préférés par l'Allemagne, l'Espagne... Si ce débat avait été lancé, ouvrant d'autres questions, le « oui » n'était pas assuré. Malgré cette manœuvre, il n'a gagné que de 8670 voix (50,1 %), ce qui encourage les partisans du désarmement du pays à poursuivre leur campagne.★

## ... mais mécontente de voir la Turquie de missiles de fabrication russe.

**L**a Turquie est un membre important de l'Otan, mais les initiatives d'Erdogan en Méditerranée ont tendu les relations avec plusieurs autres Etats membres de l'Otan. C'est notamment le cas de

la livraison d'armes à Tripoli, des forages au large de Chypre (membre de l'Otan) et des tensions avec la Grèce, du soutien à l'Azerbaïdjan et du transit de mercenaires syriens vers Bakou via la Turquie, des attaques contre

Macron... Stoltenberg a toujours minimisé et cherché des « compromis » avec les dirigeants de la Turquie, mais le déploiement du système de missiles russe S 400 n'a pas du tout été du goût du Pentagone. La vente des F-35 US et

## s'équiper

la participation industrielle à sa construction ont été écartées. Mais Erdogan, maître dans l'utilisation des divergences entre « alliés », sait se rendre incontournable, y compris de Washington.★

## La ratification du traité d'interdiction des armes nucléaires

50 Etats ont ratifié ce traité, connu sous l'acronyme de TIAN, qui avait été adopté par l'ONU en juillet 2017. C'est le nombre nécessaire pour l'entrée en vigueur de ce traité. Il interdit « de fabriquer, d'acquérir, de stocker des armes nucléaires ; d'employer ou de menacer d'employer des armes nucléaires ».

Autrement dit, d'ici 2021, le droit international tel qu'il est énoncé par l'ONU considérera que les armes nucléaires sont illégales. Certes, l'ONU n'a aucun moyen pour l'imposer aux Etats non-signataires, notamment ceux qui détiennent des armes nucléaires.

Cela dit, ce traité est un point d'appui pour dénoncer l'armement nucléaire et sa prolifération, pour dénoncer les risques que font peser ces armes, le chantage permanent qu'elles font planer. Cela s'inscrit pour nous dans la dénonciation de la politique nucléaire militaire de l'impérialisme français.

## Toujours plus de déchets nucléaires !

Périodiquement, le sujet du traitement et du stockage des déchets nucléaires revient sur le devant de l'actualité. Il resurgit maintenant de plus en plus fréquemment et avec toujours plus d'acuité. Rappelons qu'il y a quelques mois, dans une étude sérieusement documentée dont nous nous étions fait l'écho dans les colonnes de notre journal, Greenpeace avait alerté sur l'état des stocks des déchets radioactifs au niveau mondial. C'est un rapport de l'ASN (Agence de Sûreté Nucléaire) de début octobre qui a remis cette question dans le débat. En effet, l'ASN « estime indispensable qu'une quantité substantielle d'uranium appauvri soit requalifiée, dès à présent, en déchet radioactif ». Cette requalification de « matières » en « déchets », c'est-à-dire en résidus ultimes, porterait de fait le stock de déchets, officiellement évalué fin 2018 à 1,64 million de mètres cubes, à un niveau beaucoup plus élevé puisqu'il faudrait y ajouter une partie des 318 tonnes d'uranium appauvri.

Cette requalification des matières potentiellement recyclables en déchets s'explique, pour le gendarme du nucléaire, par le fait que la consommation de l'ensemble des quantités de matières existantes est « irréaliste » avec les filières de valorisation envisagées à l'échelle du siècle.

### Etat des lieux du stockage

C'est sur la petite commune de Soulaines-Dhuys, dans l'Aube, que sont enlevés les résidus de faible et moyenne activité issus de l'exploitation des installations nucléaires françaises. Ils sont appelés « à vie courte », mais resteront tout de même radioactifs pendant plusieurs siècles. Mis en service en 1992 pour succéder au site de Digulleville (Manche) arrivé à saturation (plus de 500 000 m<sup>3</sup> de déchets y ont été déposés), le centre de

Soulaines-Dhuys est l'un des deux seuls exploités en France, avec le centre industriel de regroupement, d'entreposage et de stockage de Morvilliers (lui aussi dans l'Aube, à 2 kilomètres à vol d'oiseau). Sur ces deux sites sont stockés 90 % des déchets radioactifs produits chaque année dans l'Hexagone. Chaque jour, six camions déchargent le matériel contaminé – outils, combinaisons, gants, chaussures... – provenant des réacteurs de type EPR. ★

d'EDF, des centres de recherche du Commissariat à l'énergie atomique et aux énergies alternatives (CEA) et des usines d'Orano (ex-Areva). A Morvilliers, sont centralisés, sur 46 hectares, d'autres résidus, de très faible activité : gravats, terre, ferraille, provenant du démantèlement d'installations nucléaires ou de l'assainissement de sites pollués. Quant aux déchets de haute activité ou de moyenne activité à vie longue, soit des centaines de milliers d'années, issus pour l'essentiel du retraitement des combustibles usés, si leur volume est relativement faible, 3 % de l'ensemble des résidus nucléaires, ils sont les plus dangereux : 99,8 % de la radioactivité totale, aux effets potentiellement très dangereux pour la santé et l'environnement. Ceux-là sont destinés à être enfouis à 500 mètres sous terre, dans le sous-sol de la commune de Bure (Meuse). Le Centre industriel de stockage géologique (Cigéo) devrait entrer en service en 2026 ou 2027, avec une phase d'essais de dix ans.

Pour brouiller ces mauvaises annonces concernant les déchets et tenter de nous prouver que nous avons bien tort de décrier le nucléaire, les mass-media faisaient grand cas ces derniers temps de la remise en marche en septembre de nos centrales à charbon pour pallier le manque de production d'énergie liée, d'après eux, à la fermeture définitive de Fessenheim. Ce que l'on a peu entendu ou lu comme explication, c'est que ce manque était surtout dû au fait que 24 réacteurs du parc nucléaire français sur les 56 existants, et notamment ceux des plus vieilles centrales, étaient à l'arrêt pour cause de maintenance ou d'avaries diverses et variées !

Parc nucléaire vieillissant, coût exorbitant de la nouvelle centrale EPR de Flamanville, et saturation des sites de stockage, sans parler du très contesté site d'enfouissement des déchets de Bure, la sortie du nucléaire s'impose comme une évidence... sauf à nos dirigeants ! Rappelons qu'en septembre 2018, le gouvernement Philippe a décidé de reporter à 2035 au lieu de 2025 l'objectif de réduire de 50 % la part du nucléaire dans la production d'électricité française et demandé à EDF une évaluation de la filière nucléaire afin de prendre une décision sur la possible construction de six nouveaux réacteurs de type EPR. ★

## Bolivie

# La droite putschiste largement désavouée

Quasiment un an après le coup d'État qui avait vu le départ forcé du président Evo Morales et l'arrivée de la droite au pouvoir, le candidat du parti de l'ex-président, le MAS, a remporté très largement l'élection présidentielle avec 53 % des voix dès le premier tour. Le candidat de centre-droit Mesa, son principal rival obtient 31 % et le candidat ultra-conservateur Camacho, qui a joué un rôle important dans le coup d'État, termine troisième avec seulement 14 %. Le MAS retrouve également la majorité au Parlement et au Sénat.

### Répression et corruption généralisée

L'an dernier, la droite conservatrice avait organisé la contestation de l'élection controversée de Morales au nom de la « défense de la démocratie » en s'appuyant sur une partie des classes moyennes, inquiètes du caractère de plus en plus autoritaire de Morales après quatorze ans passés à la tête de l'Etat bolivien. Mais loin d'apporter « plus de libertés », le gouvernement Áñez a surtout renoué avec les vieilles pratiques de la droite ultra conservatrice : la répression et la corruption. Avant même la prise officielle de fonction de J. Áñez, la présidente autoproposée, les persécutions contre des dirigeants et des militants du MAS se sont multipliées, notamment à l'encontre des militants d'origine amérindienne avec de véritables scènes

d'humiliations publiques et insultes racistes. La répression armée a fait au moins 33 morts et des centaines de blessés, etc. Remise en cause des droits des travailleurs, de la liberté d'expression, des acquis en matière d'éducation et de santé, suppression des programmes télévisés publics en langues amérindiennes,... autant de mesures qui visent à faire table rase des mesures sociales et culturelles du gouvernement Morales, notamment celles en faveur des populations amérindiennes qui représentent plus de 60 % de la population. Mais il ne faut pas oublier pour autant, que la politique de Morales a suscité d'importants mouvements d'opposition, des secteurs ouvriers, paysans et populaires, qui se battaient pour arracher de meilleures conditions de vie et de travail et qui s'opposaient au bradage des richesses minières au profit des grandes compagnies d'extraction.

Pour l'aile ultra conservatrice et pro-américaine qui a pris les rênes après le départ de Morales, il fallait aller encore plus vite et plus loin. C'est pourquoi, elle a remis en cause un certain nombre de compromis passés par Morales pour limiter l'exploitation des sols (libéralisation des exportations agricoles, décret autorisant la culture de nouvelles espèces OGM au bénéfice de l'agro-industrie de la riche région de Santa Cruz, bastion des ultra-conservateurs, dotation de terres au secteur agro-exportateur...) et du sous-sol bolivien. La principale ressource minière

aujourd'hui est le lithium, métal indispensable à la production de batteries pour les voitures électriques, et dont Bolivie détient plus de la moitié des réserves mondiales. Le gouvernement Morales voulait que le lithium reste aux mains de l'Etat tout en développant une collaboration avec des sociétés privées, notamment chinoises et allemandes. Un projet qui n'avait pas encore abouti avant le coup d'Etat et que le gouvernement Áñez entendait remettre en cause en privatisant la société YLB. A cela il faut ajouter une hausse des taux d'intérêt bancaires, une réduction du taux d'imposition des grandes entreprises et la tentative de privatiser la compagnie publique de distribution d'électricité de Cochabamba (Elfec), le transfert de 600 millions de dollars de deniers publics pour rembourser les dettes de grandes entreprises privées de Santa Cruz, sans compter les nombreux scandales de corruption, dans lesquels sont impliqués des ministres ou des proches du gouvernement Áñez.

### Une forte aspiration au changement

En dépit de la répression et des humiliations, le peuple bolivien a continué à se battre dans des conditions d'autant plus difficiles que la pandémie de Covid-19 a très durement frappé le pays. Pour la majorité de Boliviens, le retour du MAS est vécu comme une victoire sur la réaction, à laquelle ils

ont participé en votant en faveur de son candidat. Une fraction de la petite bourgeoisie urbaine qui, en 2019, avait soutenu le candidat de centre droit Mesa, a préféré se rallier au MAS, effrayée par la dégradation de la situation économique et politique, la perte de droits acquis sous le gouvernement précédent et l'agressivité de la droite au pouvoir.

Le nouveau président se veut rassembleur et se dit prêt à constituer un « un gouvernement d'union nationale », laissant entendre qu'il pourrait passer des compromis avec les partis de la droite « modérée ». Il met en avant son bilan économique positif lorsqu'il était ministre de l'Economie d'Evo Morales. Mais la donne a changé. L'économie avait commencé à ralentir dès 2014 et la crise du Covid a accéléré le processus. A cela s'ajoute une chute des cours des matières premières (gaz, lithium, fer et cuivre) dont la Bolivie est exportatrice. Ce ne sont pas de compromis avec la droite ni de « partenariats » négociés avec les multinationales européennes ou chinoises dont le peuple bolivien a besoin mais bien d'un projet politique qui prenne en compte et qui porte de l'avant les aspirations de la classe ouvrière et du peuple à une société débarrassée du racisme, de l'exploitation et de la domination capitaliste impérialiste. C'est ce pourquoi se battent nos camarades du Parti Communiste Révolutionnaire (PCR) de Bolivie (\*). ★

(\*) www.tinta-rja.com

## Trump continue ses manœuvres pour pousser à la « normalisation » avec Israël

À l'instar qu'en 1967, en soutien au peuple palestinien, la Ligue arabe, réunie dans la capitale soudanaise, lançait la résolution de Khartoum par laquelle elle disait « non à la paix avec Israël, non à la reconnaissance et non à la négociation avec l'Etat hébreu », le Soudan vient de rejoindre le camp des Etats de la région qui choisissent de trahir les Palestiniens. Après

les Émirats Arabes Unis et Bahreïn cet été, Donald Trump annonçait fin octobre la signature d'un texte entre Israël et le Soudan dans le cadre de ses accords « d'Abraham » qui ne visent qu'à faire accepter aux puissances régionales l'annexion de la Palestine. Si les populations locales soutiennent majoritairement les Palestiniens et sont contre cette « normalisation », les régimes au-

ington, malgré les dénégations de la Maison Blanche sont claires. Ce n'est pas un hasard si ces dernières semaines, le gouvernement soudanais a transféré 335 millions de dollars sur un compte séquestre destiné aux familles des victimes américaines des attentats d'Al-Qaida contre les ambassades américaines au Kenya et Suite page 22

**Suite de la page 21**

en Tanzanie en 1998. En contrepartie, les Etats-Unis ont retiré le Soudan de la liste des pays soutenant le terrorisme sur laquelle il figurait depuis 1993. Mais pour les Etats-Unis, cela n'était pas suffisant, il fallait encore que le gouvernement du Soudan s'engage à normaliser ses relations avec Israël s'il voulait bénéficier d'aides financières. Trump sait pertinemment que le Soudan est au bord de l'asphyxie, en proie à une situation économique catastrophique, et qu'il a besoin d'une bouffée d'air sonnante et trébuchante pour faire face aux espoirs soulevés lors de la lutte contre le dictateur. Cependant, le gouvernement soudanais doit faire face à un refus populaire de l'accord ainsi qu'à celui de nombreuses forces politiques ayant contribué à la chute d'Omar el-Béchir en 2019. L'accord pourrait ne pas véritablement entrer en vigueur avant longtemps. En effet, le pays est sous un gouvernement de transition et le ministre des Affaires étrangères a déclaré que cet accord ne serait vraiment offi-

ciel qu'après la formation du Conseil législatif. Celui-ci devrait voir le jour avant les élections prévues en 2022 mais il tarde à se former et nombre de formations politiques ont annoncé qu'elles dénonceraient l'accord en cas de victoire aux élections.

Un autre pays de la région entame ces jours-ci des négociations avec Israël, c'est le Liban. Et malgré le qualificatif « d'historique » utilisé par l'administration américaine, encore à la manœuvre, on ne peut pas parler de normalisation, les deux pays étant encore officiellement en guerre.

Au Liban, Trump cherche à affaiblir le Hezbollah et à travers lui l'Iran, en poussant à la négociation avec Israël, usant de pressions du Trésor américain sur des ministres ou sur le président du Parlement (du parti chiite Amal), le poussant à ouvrir des pourparlers sous prétexte de rembourser la dette du pays, ce qui lui ouvrirait l'accès aux aides internationales. Les pourparlers en question concernent un contentieux sur une zone de 860 kilomètres

**Haut-Karabakh**

# Une guerre réactionnaire qui peut s'internationaliser

**Sale guerre**

Depuis le 27 septembre, la région du Caucase est à nouveau en proie à une guerre féroce autour de la région du Haut-Karabakh. La population de cette enclave montagneuse en Azerbaïdjan, majoritairement arménienne, a proclamé son indépendance en septembre 1991. Mais elle n'est pas reconnue internationalement et encore aujourd'hui, l'Arménie elle-même ne reconnaît pas la « République d'Artasakh », alors que les liens entre cette enclave et l'Arménie sont étroits. Des forces militaires d'Arménie, présentées comme « volontaires », sont déployées dans la zone de guerre, des Arméniens de la diaspora sont également engagés. Cette nouvelle guerre autour de la question du Haut-Karabakh prend un caractère international, impliquant les grandes puissances qui codirigent le

existentielle ». L'avancée des forces militaires azerbaïdjanaises, notamment la reprise de plusieurs cantons entourant l'enclave (1), ainsi que l'implication de la Turquie aux côtés des dirigeants azerbaïdjanais qui ont lancé l'offensive du 27 septembre, préoccupent les dirigeants arméniens et plus généralement la population. Une guerre directe entre les deux Etats n'est plus à exclure.

Les représentants du « groupe de Minsk », dirigé par la Russie, les USA et la France (2), n'ont cessé d'appeler à l'arrêt des combats, sans résultat. Ce groupe a été constitué en 1992, pour officiellement trouver une solution politique au conflit, mais sa composition montre qu'il s'agit avant tout d'essayer de maintenir un « statu quo », fruit du rapport de force entre les grandes puissances, dans cette région, ●●●

**Les enjeux de cette guerre**

Pour l'Azerbaïdjan, il s'agit d'une question de souveraineté territoriale, pour l'Arménie, le dirigeant actuel, qui avait pris des positions plus « ouvertes » que ses prédécesseurs, c'est une « question

●●● suite à la disparition de l'URSS et de son éclatement.

Si la Russie est présentée comme l'alliée de l'Arménie (où elle dispose de deux bases), les dirigeants de ce pays ont cherché des appuis ailleurs, comme aux USA, en France, en utilisant notamment la diaspora qui vit dans ces pays. Les dirigeants de l'Azerbaïdjan ont également diversifié leurs partenaires, notamment au niveau des armements, avec des liens importants avec Israël (qui lui vend notamment des drones) et surtout la Turquie.

**Suite de la page 23**

d'extrême droite. On l'a vu en particulier au moment des grandes mobilisations antiracistes du mouvement « Black Lives Matter ». Biden a gagné au vote une partie de la jeunesse mobilisée dans les grandes manifestations antiracistes ; elle se retrouve dans cette déclaration : « Joe Biden n'est pas mon choix, mais il aura ma voix ». Pour beaucoup en effet, et pas seulement chez les jeunes, mais chez tous les déçus des démocrates, leur vote sera davantage un vote contre Trump qu'un vote d'adhésion à Biden. La gestion ca-

lamiteuse par Trump de l'épidémie de Covid 19 qui a fait plus de 200 000 morts aux USA, a aussi fait basculer une partie de l'électorat républicain, notamment celui des retraités, dans le camp du vote démocrate. Si les sondages continuent de donner un léger avantage à Biden, Trump se bat avec une énergie décuplée pour mobiliser ses partisans encore très nombreux. Jamais une élection aux Etats-Unis d'Amérique n'aura vu un tel taux de participation, en particulier dans les communautés noire et latino, particulièrement malmenées par les supréma-

tistes blancs, base de l'électorat trumpiste. Deux camps vont donc s'affronter aux USA à l'occasion de ces élections : les pro et les anti-Trump ! Mais quel que soit le résultat de ces élections, la lutte contre le racisme, pour la défense des libertés démocratiques, pour les intérêts de la classe ouvrière et son unité, contre le chômage, la précarité,... sera plus nécessaire que jamais. Comme l'écrivent nos camarades du parti du travail des USA (1), « Nos vies de travailleurs sont trop sérieusement menacées pour refuser de voir, comme tout le pays l'a fait pendant le débat de cette semaine, que sans un réel mouvement populaire nous perdrions dans tous les cas ». ★

(1) Extrait d'un article intitulé « Les élections ne vaincront pas le fascisme, nous seuls pouvons le faire » dans *The Red Phoenix*, journal du parti américain du travail -1<sup>er</sup> octobre 2020.

## **Elections présidentielles en Côte d'Ivoire**

### **« Poursuivons la lutte contre le despotisme »**

**Reniant ses promesses et violent l'esprit et la lettre de la Constitution de 2016 qui limite à deux le nombre de mandats présidentiels, Ouattara est pour la troisième fois candidat aux élections présidentielles du 31 octobre. 14 000 policiers, 14 000 gendarmes et 7 000 soldats sont mobilisés pour assurer la sécurité des bureaux de vote et contenir la contestation. A quelques jours du scrutin, les morts et les blessés se comptaient déjà par dizaines à Abidjan et dans toutes les régions du pays. C'est le signe d'un « pouvoir aux abois » qui ne peut compter que sur la répression « le recours à l'impérialisme » et « l'instrumentalisation de la fibre identitaire », comme le souligne la déclaration du Parti communiste révolutionnaire de Côte d'Ivoire (PCRCI) dont nous reproduisons de larges extraits.**

#### **« Non au recours à l'impérialisme pour trouver des solutions à la crise actuelle en Côte d'Ivoire »**

« Le PCRCI note que les luttes du peuple de Côte d'Ivoire contre le despotisme du pouvoir Ouattara portent ses fruits. Sous une sérénité flatteuse, ce pouvoir en réalité est aux abois. Il menace et réprime. Mais les luttes ne faiblissent pas. Beaucoup de villes et de contrées organisent à leur manière la désobéissance civile. La peur a changé de camp. Il faut accentuer ces luttes jusqu'à la satisfaction des exigences pour des élections démocratiques et le respect des libertés et de la démocratie. En Afrique, les exemples du Mali, de la République Centrafricaine, de la Somalie, de la République Démocratique du Congo, du Soudan, du Sahara Occidental, etc. où existent des missions des Nations Unies, montrent que, malgré l'intervention de l'impérialisme, la paix, la stabilité sont toujours compromises. La Libye « pacifiée » par l'ONU est devenue un espace de tous les trafics illégitimes et où les masses populaires côtoient tous les jours la mort. Dans les cas du Mali et du Burkina Faso, la CEDEAO comme l'Union Africaine ont également montré leurs limites dans la résolution des crises. Elles ont soutenu les despotes. ●●●



●●● Elles ont tenté de déoyer les aspirations des peuples. Mais la détermination de ceux-ci leur ont permis de s'imposer.

C'est pourquoi, le PCRCI dit non à l'intervention des puissances impérialistes ; vigilance à l'endroit de la CEDEAO ou de l'UA. La Côte d'Ivoire ne sera effectivement libérée que par la lutte de son peuple, avec le soutien de toutes les forces internationales qui respectent ses aspirations.

Non à l'instrumentalisation de la fibre identitaire comme arme pour combattre le pouvoir RHDP

Il est indéniable que le pouvoir RHDP est actuellement le principal responsable de l'approfondissement des clivages identitaires au sein du peuple en Côte d'Ivoire. Il attise les fibres tribales pour le diviser et régner. C'est lui, avec sa fameuse politique de rattrapage ethnique, qui approfondit la méfiance entre les différentes communautés de notre pays. C'est lui, avec sa propension à instrumentaliser les communautés, qui fragilise la cohésion sociale et crée les conditions pour d'éventuels affrontements ethniques. Il faut donc éviter, dans le combat actuel contre ce pouvoir despotique, de tomber dans son piège en embouchant le chant des clivages identitaires, son domaine privilégié.

L'objectif du regroupement des forces politiques de l'opposition est connu de tous. Il s'agit de lutter contre le despotisme par la défense de la démocratie et des libertés. Il s'agit de conquérir un environnement électoral qui garantit la souveraineté populaire. Ces mots d'ordre sont clairs et sans ambiguïté. Il ne faut donc pas s'en écarter en propagant des positions identitaires qui nuisent au mouvement. Il faut rappeler à l'ordre tous ceux qui s'adonnent à ces discours. La cible du combat du peuple de Côte d'Ivoire aujourd'hui, est le pouvoir despotique de Ouattara, représentant les intérêts du capital financier international et de la couche la plus réactionnaire et la plus cupide de la bourgeoisie ivoirienne.

En avant pour la fin du despotisme en Côte d'Ivoire par le combat du peuple uni pour une Côte d'Ivoire démocratique et prospère. » ★

## **En Guinée aussi !**

**E**n 2011, en Côte d'Ivoire, c'est grâce à la force Licorne de l'armée française que Ouattara avait gagné son premier mandat. Dix ans plus tard, les images du palais présidentiel encerclé puis investi par les soldats français sont encore présentes dans toutes les mémoires ainsi que le président Gbagbo subissant insultes et humiliations. Mais, depuis, le contexte régional a beaucoup changé : les peuples burkinabé et malien ont chassé leur président malgré le soutien de la France ; Gbagbo a été blanchi par le tribunal international de La Haye et, partout, la colère contre la présence de l'armée française au Sahel et, de manière générale, contre les ingérences des impérialistes, enfle et s'exprime ouvertement. La poignée de profiteurs à la solde de l'impérialisme qui partout étale son enrichissement face à des millions de travailleurs appauvris par l'exploitation forcenée et par la crise sanitaire, n'est plus nulle part assurée d'un avenir serein ! A Abidjan, Ouagadougou, Bamako..., l'ère des présidents à vie, assis sur la fraude électorale, nourris par la corruption et protégés par l'armée française est terminée. A Conakry, Alpha Condé n'échappe pas à ce vent de l'histoire. Il ne peut

#### **Conférence régionale des Partis et organisations (ml) d'Europe « Notre appel pour la lutte aux ouvriers et travailleurs d'Europe »**

Dans notre édition d'octobre nous avons rendu compte des travaux de la récente réunion des membres européens de la Conférence internationale des partis et organisations marxistes-léninistes (CIPOML). Cette conférence s'est conclue par un appel à la lutte adressé aux ouvriers et travailleurs d'Europe.

Ce texte est consultable sur notre site : [pcof.net](http://pcof.net).

Trois autres textes concernant les jeunes, les femmes et la situation en Méditerranée seront disponibles ultérieurement.

Signataires : Organisation pour la reconstruction du Parti Communiste des Ouvriers d'Allemagne, Parti Communiste des Ouvriers du Danemark, Parti Communiste d'Espagne (m-l), Parti Communiste des Ouvriers de France, Plate-forme communiste d'Italie, Coordination communiste de Lombardie, Coordination communiste de Toscane, Organisation marxiste-léniniste Revolusjon de Norvège, Parti du Travail EMEP de Turquie

**Raúl Marco**

# Une vie dédiée au combat pour le marxisme-léninisme et l'internationalisme prolétarien

Raúl Marco, président du Parti Communiste d'Espagne (marxiste-léniniste) est décédé, le 16 octobre. Né en 1936, il s'est engagé très jeune dans le combat contre le fascisme franquiste, pour la révolution, le socialisme et le communisme, un combat qu'il a mené jusqu'à la fin de sa vie. Sa disparition est une perte pour le parti frère d'Espagne, pour le mouvement ouvrier et populaire, pour le mouvement révolutionnaire, républicain, antifasciste de ce pays et pour le mouvement marxiste-léniniste international, organisé aujourd'hui au sein de la Conférence Internationale des Partis et Organisations Marxistes-Léninistes (CIPOML). « *Un grand dirigeant communiste, marxiste léniniste et internationaliste s'est éteint* » disions-nous dans le message que nous avons envoyé à la direction de son parti (1). Mais il nous laisse en héritage une vie de luttes, d'expériences, d'engagements que nous voulons évoquer brièvement ici.

Il y a d'abord son combat pour la défense du marxisme-léninisme, au moment de la grande bataille politique et idéologique durant les années 60 contre le révisionnisme khroutchévien. Avec Elena Odona et quelques autres, il a participé à la fondation du PCE (m-l), en décembre 1964, s'affrontant sur le plan politique, idéologique et organisationnel à Santiago Carrillo et au parti révisionniste, qui avait encore un prestige et une importante influence sur le mouvement ouvrier et populaire en Espagne. Quelques autres marxistes-léninistes, en Equateur, en Colombie, au Brésil... ont mené le même combat, donnant naissance à des partis marxistes-léninistes. En France, ce fut le PCMLF, dont nous-mêmes sommes issus.

Ce que nous voulons souligner ici, c'est le lien entre l'immense tâche consistante à construire le parti marxiste-léniniste, pour en faire un parti enraciné dans la classe ouvrière et les masses populaires, que Raul a menée et dirigée en Espagne, et le travail pour tisser des liens avec les partis engagés dans le même combat, en Europe, en Amérique latine,

en Afrique... dans lequel il a également joué un rôle moteur. C'est dans ce cadre que nous avons eu les premiers contacts avec le PCE (m-l) et plus particulièrement avec Raúl et Elena. Les liens entre nos deux peuples ont une base historique : la guerre d'Espagne, le combat contre le fascisme, les brigades internationales, l'engagement de communistes espagnols dans la résistance en France... Ce passé que Raúl a connu, s'est poursuivi dans les années 70, dans la construction du Front Révolutionnaire Antifasciste et Patriotique (FRAP) dont trois militants aux côtés de deux autres de l'ETA ont été les dernières victimes du franquisme (27 septembre 1975). Cet assassinat a fait descendre dans la rue des dizaines de milliers de manifestants, notamment à Paris. Les plus anciens de nos camarades en étaient.

Le combat pour une République populaire et fédérative, que mène les camarades avec opiniâtreté, est un combat plus que jamais d'actualité, dans une Espagne où la réaction redresse la tête, où la « question nationale », notamment celle du droit à l'autodétermination des peuples d'Espagne, n'est toujours pas résolue et où les contradictions sociales sont aiguisées par une crise économique très profonde, qui jette des pans entiers des masses populaires dans la misère.

Raul disait souvent que l'internationalisme prolétarien devait être concret. Les réunions multilatérales et la revue *Théorie et pratique* (de 1983 à 1990), puis les conférences de la CIPOML et sa revue *Unité et lutte* en sont une concrétisation, et dans chacune de ces initiatives, il a joué un rôle moteur et reconnu internationalement. C'est ce que soulignent tous les messages des partis et organisations adressés au parti frère, qui parlent de la clarté politique et idéologique de ses interventions, dans ses articles pour la Revue, etc.

En 1992, il a dû faire face à une terrible épreuve, celle de la trahison de renégats qui ont voulu « dissoudre le parti », parce que, selon eux, les temps



avaient changé... Il fallait sa trempe et le soutien indéfectible d'une poignée de camarades, dont la camarade Lola, sa compagne, pour surmonter le coup, engager le travail de reconstruction. L'aide des partis frères n'a pas manqué. Ce fut encore le cas par la suite, quand la CIPOML a contribué à gagner des groupes marxistes-léninistes au travail de fondation du parti. Nous y avons contribué, avec nos moyens et cela a renforcé nos liens de combat.

Raúl, comme nous l'appelions toutes et tous qui ont eu la chance de le côtoyer, s'exprimait parfaitement en français, ce qui facilitait énormément les échanges. Plusieurs de nos camarades ont souligné sa simplicité, sa grande disponibilité et sa gentillesse. Mais il savait être intransigeant quand il s'agissait des questions de principes et n'hésitait jamais à « monter au créneau » pour les défendre.

L'internationalisme prolétarien en fait partie. Sur ce plan nous voulons insister sur son engagement pour faire prendre en compte, au niveau international, les combats des peuples d'Afrique et en particulier celui des partis. Il était très attaché à faire connaître et soutenir le combat du peuple sahraoui, qui avait subi la colonisation de l'Espagne et dont les droits nationaux sont niés et combattus avec férocité par le régime marocain, avec le soutien des puissances impérialistes.

C'est pour toutes ces raisons, que nous disons : honneur et gloire au camarade Raúl ! ★

(1) <http://www.pcof.net/raul-marco-grand-dirigeant-communiste-marxiste-le-niniste-internationaliste-est-decede/>